



CANADIAN
WOMEN'S
FOUNDATION

FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES

LA TÊTE À PEINE HORS DE L'EAU

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL DU VOLET DE SUBVENTIONS REBÂTIR DES VIES

SUSTAINABLE LIVELIHOODS CANADA

Janvier 2024



Sustainable
Livelihoods
CANADA



CANADIAN
WOMEN'S
FOUNDATION

FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES



REMERCIEMENTS

La planification et la mise en place de processus d'apprentissage communautaire et collaboratif impliquent une charge de travail considérable. L'évaluation de Rebâtir des vies représente un effort collectif qui n'aurait pu être possible sans la participation enthousiaste d'innombrables membres de la communauté de la Fondation canadienne des femmes. Ces personnes ont fourni des connaissances, une expertise et des conseils précieux ainsi qu'une orientation patiente au processus.

Nous tenons particulièrement à remercier :
Jacqueline Hall, responsable du programme Rebâtir des vies, Fondation canadienne des femmes
Les bénéficiaires des subventions Rebâtir des vies

Le groupe de travail sur l'évaluation composé des représentantes des bénéficiaires suivantes :
Cheryl Bujold, Dragonfly Counseling & Support Centre
Amber Stewart, Battleford and Area Sexual Assault Centre
Alison Clancey, Supporting Women's Alternatives Network (SWAN Vancouver Society)
Sara Tessier, Coverdale Justice Society

L'équipe d'évaluation de SLC :
Fayza Abdallaoui, associée principale et évaluatrice
Samantha Blostein, associée principale et évaluatrice

Mary Ferguson, Ph. D., présidente et associée de recherche, Community Engaged Scholarship Institute (CESI), Université de Guelph, conseillère principale du projet
Aarthi Vig, directrice des opérations
Kaitlyn Kochany, opérations
Aude Kouamé, chercheuse francophone

La contribution du Community Engaged Scholarship Institute (CESI) :
Le CESI met en commun des compétences et des ressources communautaires et universitaires afin de faire progresser des objectifs de recherche désignés par le milieu communautaire. Il travaille en collaboration, honore différents types de connaissances et tire parti de ressources universitaires au profit de la communauté. Les chercheuses du CESI suivantes ont généreusement appuyé le processus d'évaluation du programme Rebâtir des vies :

Molly Contini, candidate au doctorat, Université de Guelph; assistante de recherche au CESI - SLC Evaluation
Saren Keang, étudiante à la maîtrise, Université de Guelph; assistante de recherche au CESI - SLC Evaluation
Tanja Samardzic, Ph. D., Université de Guelph; assistante de recherche au CESI - SLC Evaluation

Édition et production du document :
Janet Murray, M.A., SLC
Claire Letemendia, Ph. D.
Beate Schwirtlich, Workhorse Editorial and Production Services
Nick Craine, Adapté et illustré

DESCRIPTION DU PROJET

Ce rapport de Sustainable Livelihoods Canada (SLC) constitue le dernier sommaire d'évaluation. Il vise à mettre en commun les apprentissages et les résultats des subventions de trois ans Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes.

Les subventions Rebâtir des vies ont pour objectif de « financer des organismes qui fournissent des programmes et des services directs à des survivant·es de violence fondée sur le genre afin de les aider à rebâtir leur vie, de même que des organismes qui mettent en œuvre des initiatives régionales ou nationales faisant la promotion d'approches systémiques et de pratiques efficaces pour venir en aide aux survivant·es de violence fondée sur le genre. »

Un élément clé de la stratégie de la Fondation canadienne des femmes a été d'appuyer :

1. les programmes Rebâtir des vies : des programmes et services qui viennent en aide aux femmes et aux personnes bispirituelles, trans ou non binaires, et à leurs enfants, ayant vécu de la violence fondée sur le genre;
2. des projets collaboratifs : des initiatives de renforcement des capacités du secteur, d'élaboration de politiques et de recherche, de plaidoyer et d'action collective qui soutiennent les efforts de changement systémique à l'échelle régionale ou nationale. La Fondation canadienne des femmes facilite l'apprentissage mutuel en mettant sur pied des communautés de pratique et en soumettant ses programmes à des évaluations externes.

Les subventions Rebâtir des vies et leur évaluation ont été rendues possibles par Femmes et Égalité des genres Canada et par la générosité des multiples sociétés partenaires, donateur·trices individuel·les et fondations familiales privées de l'ensemble du pays.

Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des femmes et de ses partenaires financiers.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION.....	7
CONSTATS TIRÉS DES CARTES DES AVOIRS DES BÉNÉFICIAIRES DE RV	14
CONSTATS TIRÉS DES CARTES DES AVOIRS DES PARTICIPANT·ES DE RV	26
RÉFLEXIONS DES BÉNÉFICIAIRES SUR LE CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL	28
CONCLUSION	39

TERMES ET SIGLES

- ❖ *CP : communauté de pratique*
- ❖ *MED : moyens d'existence durables*
- ❖ *PANDC : personnes autochtones, noires et de couleur*
- ❖ *RV : volet de subventions Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes*
- ❖ *SLC : Sustainable Livelihoods Canada*
- ❖ *TI : technologies de l'information*
- ❖ *VFG : violence fondée sur le genre*

Remarque : Dans ce rapport, les termes « bénéficiaires » et « organismes » sont utilisés de façon interchangeable pour parler des bénéficiaires des subventions RV, même si dans certains cas, nous parlons des organismes de manière plus générale, par exemple ceux du secteur de la lutte contre la violence fondée sur le genre.

INTRODUCTION

Le programme de subventions Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes a engagé Sustainable Livelihoods Canada (SLC) en 2020 pour la planification et la réalisation d'une évaluation du fonds multidimensionnelle. L'équipe de SLC a travaillé en collaboration avec le personnel des programmes de la Fondation canadienne des femmes, de 2020 à 2023, pour élaborer et mettre en œuvre une évaluation itérative qui a changé considérablement en raison des bouleversements engendrés par la pandémie de COVID-19.

Rebâtir des vies (RV) est une initiative nationale d'octroi de subventions de la Fondation canadienne des femmes. Instauré en 2002, le programme a pour mission de soutenir des réponses concrètes et stratégiques à la violence fondée sur le genre (VFG), notamment : 1) le financement de programmes et services directs destinés aux personnes ayant vécu de la VFG; 2) le renforcement des compétences du secteur en ce qui a trait à la recherche sur les politiques et aux actions de plaidoyer collectives à l'échelle régionale ou nationale. En moyenne, RV a octroyé annuellement 40 000 \$ à chacun des 16 bénéficiaires canadiens.

Les activités d'évaluation de SLC ont été mises en œuvre en trois phases échelonnées sur trois ans selon les priorités suivantes :

- *Phase 1 : faciliter la tenue d'un journal par les organismes et la cartographie de leurs avoirs organisationnels;*
- *Phase 2 : assurer un processus de documentation des changements observés dans les moyens d'existence de la clientèle pour une variété de catégories d'avoirs;*
- *Phase 3 : documenter les réflexions des bénéficiaires sur les impacts du contexte politique et institutionnel sur leur travail.*

SLC a déjà produit deux rapports provisoires détaillés pour la Fondation canadienne des femmes concernant les données et les conclusions des phases 1 et 2 de l'évaluation. Après un bref survol de ces dernières, ce rapport portera principalement sur le processus et les données de la phase 3, de même que sur les conclusions et les recommandations globales relatives au programme Rebâtir des vies.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Comme mentionné, le processus d'évaluation a été divisé en trois phases correspondant aux trois objectifs de la Fondation canadienne des femmes et aux trois années de la période de financement.

SLC s'est servi du Cadre des moyens d'existence durables (MED) afin de structurer ce processus. Le Cadre des moyens d'existence durables est une approche de réduction de la pauvreté et de développement économique communautaire fondée sur les avoirs. Elle accroît l'efficacité du travail de première ligne auprès des survivant·es de violence fondée sur le genre et fournit un contexte propice à l'élaboration de programmes.

L'approche des MED visa à renforcer les avoirs des personnes et à réduire leur vulnérabilité en tenant compte des facteurs contextuels qui peuvent entraîner cette vulnérabilité tout en cernant des moyens d'intervention pratiques et stratégiques pour changer ce contexte ou contribuer au développement de moyens d'existence individuels. (Pour en savoir plus sur cette approche, visitez le www.slcanada.org.)

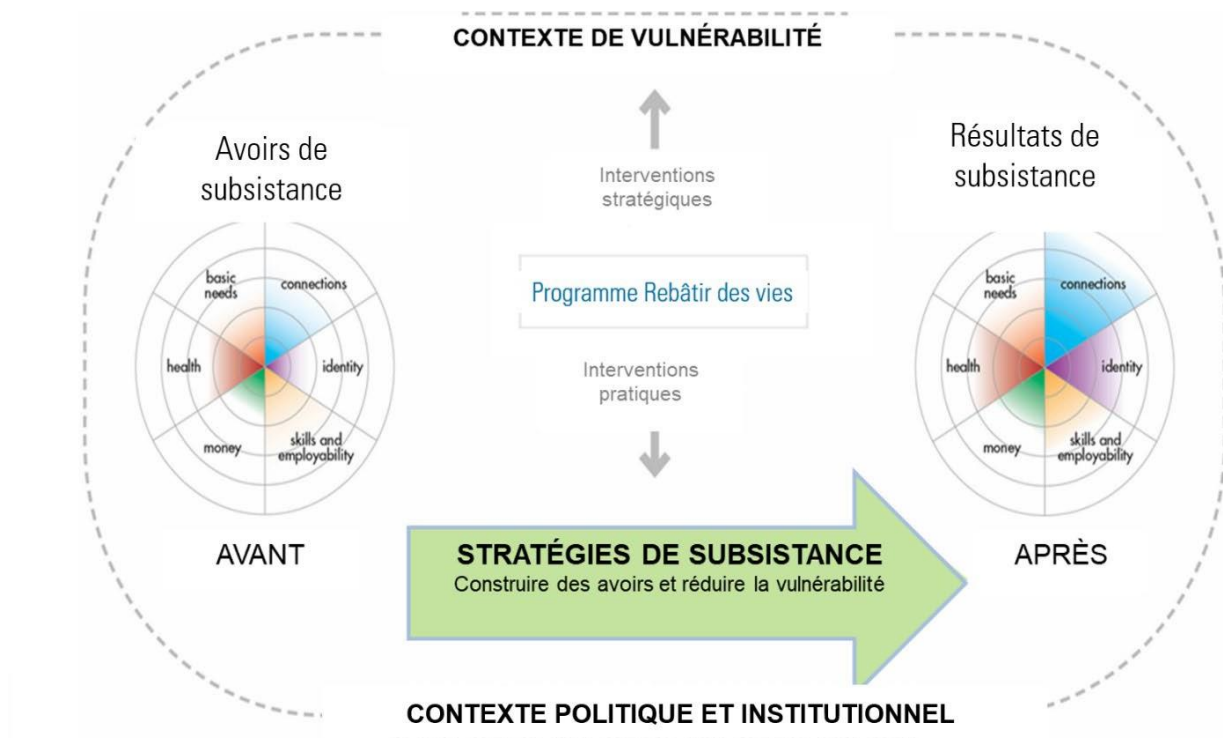


Figure 1 : Aperçu du Cadre de pratique des moyens d'existence durables

Pour cette évaluation faisant appel à plusieurs méthodes, les bénéficiaires ont été assignés à l'une ou l'autre des deux évaluatrices de SLC avec qui ils travailleraient tout au long du processus. Dans la phase 1, les évaluatrices tisseraient des liens avec le personnel de chaque organisme bénéficiaire, mèneraient des entretiens semi-structurés une fois par année et assureraient la tenue mensuelle d'un journal afin de faciliter la documentation du travail des bénéficiaires et d'obtenir le portrait global de leurs avoirs organisationnels. L'objectif de la phase 2 était de mesurer les changements intervenus dans la vie des femmes servies. La phase 3 avait pour but d'explorer l'écosystème politique et institutionnel dans lequel les femmes et les bénéficiaires travaillent pour accéder à des services et à du soutien.

Le tableau ci-dessous résume les activités d'évaluation principales et les échéanciers.

TABLEAU 1 : Activités d'apprentissage et d'évaluation de SLC

	PHASE 1 : Les organismes bénéficiaires	PHASE 2 : Les femmes servies	PHASE 3 : L'écosystème politique et institutionnel
Entretiens avec les bénéficiaires	X	X	X
Participation aux événements de la communauté de pratique	X	X	X
Sondage rétrospectif avant-après		X	
Examen du rapport de la FCF	X	X	X
Tenue d'un journal sur les avoirs de l'organisme	X		
Cartographie des avoirs individuels		X	
Bibliographie annotée			X
Conception d'infographies sur les problématiques			X
Orientation des bénéficiaires par rapport à la recherche sur les politiques publiques		X	X



J'ai trouvé que cette [évaluation] nous a donné du travail supplémentaire. Ce n'est pas facile pour moi d'assister aux activités ou de faire plus de paperasse, mais c'est parce qu'on est un petit organisme avec peu d'employé·es et que beaucoup de tâches me reviennent. » (Bénéficiaire)

« J'ai aimé tenir un journal. Avec les anciens bailleurs de fonds, s'ils m'avaient demandé de tenir un journal, je n'aurais probablement pas été honnête, mais dans ce cas-ci, le processus est aidant et sécurisant. [...] C'est une occasion de prendre le temps de s'asseoir et de réfléchir. J'ai aimé cette partie. » (Bénéficiaire)

Dix des 16 bénéficiaires ont reçu une formation sur l'approche des moyens d'existence durables et la cartographie des avoirs dans le cadre de deux webinaires animés par SLC à l'hiver de 2021. Le processus de cartographie des avoirs a d'abord été mis en place à la phase 1 pour que les bénéficiaires évaluent leurs forces, vulnérabilités et occasions existantes au moyen d'une carte des catégories d'avoirs organisationnels. Ceux-ci ont ensuite utilisé cette approche dans leurs programmes pour dresser le portrait des avoirs individuels des participant·es et évaluer leurs forces.

LIMITES

La pandémie a eu un effet majeur sur la planification, la conception et la mise en œuvre du processus d'évaluation. L'équipe de SLC a déclaré qu'elle n'avait jamais eu à être aussi flexible dans sa démarche, car les bénéficiaires devaient consacrer une énorme partie de leur attention, de leurs ressources et de leurs énergies à répondre aux besoins urgents des participant·es et à continuer d'offrir leurs programmes dans des conditions extrêmement difficiles. La Fondation canadienne des femmes et SLC ont collaboré étroitement pour s'adapter au contexte et aux besoins des bénéficiaires et ont rendu certaines activités d'évaluation facultatives.

Des bénéficiaires ont généreusement participé au processus d'évaluation malgré leurs horaires surchargés et ont été particulièrement francs dans leurs entrées de journal et leurs autoévaluations.

Les efforts pour alléger la charge de travail des bénéficiaires en lien avec l'évaluation ont particulièrement affecté les activités de la phase 2 et limité l'instauration des initiatives suivantes de SLC :

- *la cartographie des avoirs par les participant·es;*

- *un nouvel instrument de sondage avant-après pour documenter les résultats des participant·es.*
- *Bien que les outils aient été mis en place au sein d'un groupe de bénéficiaires engagés, le poids statistique des données recueillies s'est révélé insuffisant pour justifier la production d'un rapport complet.*

Nous devrions aussi mentionner que le contexte de la COVID a grandement affecté la programmation et miné les efforts et les résultats des bénéficiaires. Ces circonstances extraordinaires ont entraîné divers biais qui ne permettent de faire que des spéculations qualitatives quant aux résultats générés par le travail des bénéficiaires de RV.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS REBÂTIR DES VIES ET LES PARTICIPANT·ES DES PROGRAMMES?

À partir d'un bassin de candidatures particulièrement relevé, la Fondation canadienne des femmes a sélectionné 16 organismes canadiens de lutte contre la VFG diversifiés pour faire partie de la cohorte du fonds RV. Ils proposaient un large éventail de projets conçus pour combler les lacunes dans les services locaux et fournir de nouvelles approches dans la programmation (voir la section Remerciements pour consulter la liste complète des organismes).

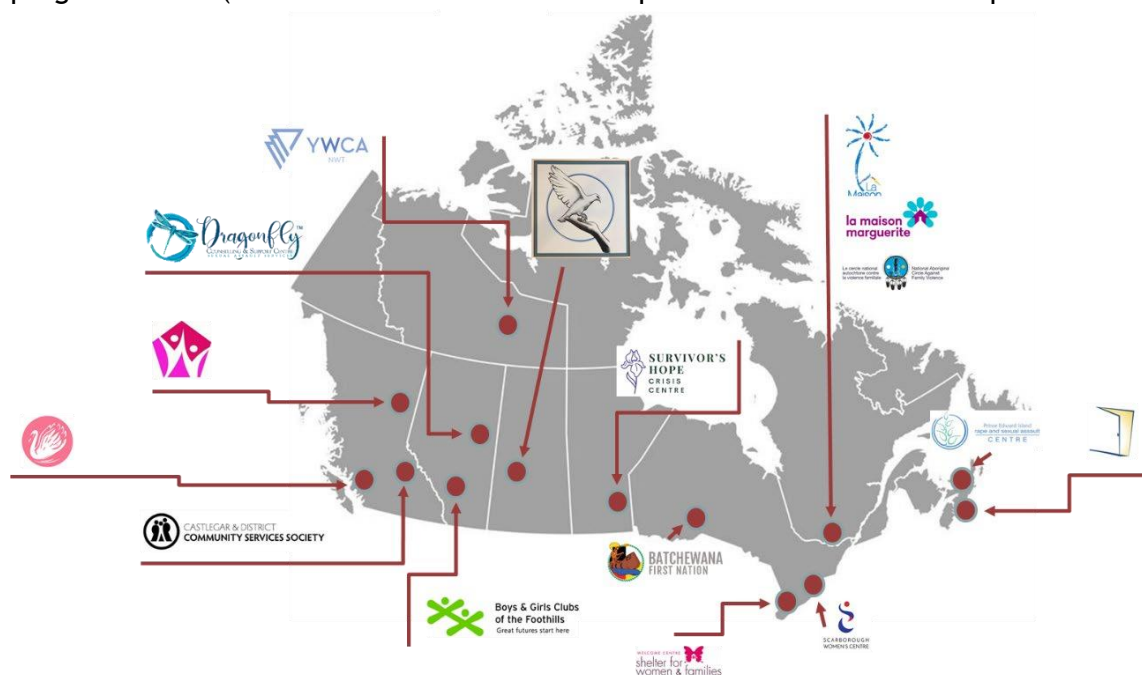


FIGURE 2 : LES 16 BÉNÉFICIAIRES CANADIENS DES SUBVENTIONS REBÂTIR DES VIES DE LA FCF, 2020-2023

Avec l'exception d'un bénéficiaire travaillant dans le domaine des politiques publiques et du plaidoyer, il s'agissait tous d'organismes communautaires, dont des centres et des refuges pour femmes et des organismes offrant des services spécialisés pour des populations précises, p. ex. les travailleur·euses du sexe et des groupes marginalisés et racisés comme les femmes noires. L'annexe 1 offre un aperçu des profils de l'ensemble des organismes bénéficiaires.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

- *La majorité des organismes avaient à leur emploi des employé·es à temps partiel.*
- *Cinq (31 %) comptaient plus de 25 employé·es; 4 (25 %) avaient 10 à 24 employé·es; 7 (44 %) en avaient moins de 10.*
- *Populations visées par les programmes : Huit servaient principalement les femmes autochtones¹, cinq, les enfants et les jeunes, trois, les participant·es nouvellement arrivé·es, immigrant·es ou réfugié·es et leurs familles et un servait les femmes en situation de handicap.*
- *Tous ont aussi indiqué servir d'autres participantes s'identifiant comme femmes issues de la diversité de différents âges et de différentes identités sexuelles et de genre. Tous les organismes cherchaient à fournir des services de consultation et des programmes personnalisés et culturellement adaptés pour lutter contre la VFG en adoptant une analyse et des approches féministes et anti- oppressives solides, et des approches*

Typologie des programmes de lutte contre la VFG financés par la Fondation canadienne des femmes (N=16)

- 1 recherche en matière de politiques
- 1 navigation du système judiciaire
- 6 hébergement : refuges d'urgence/temporaires et logements de transition
- Lutte contre la violence et prévention :
- 4 violence sexuelle : agressions sexuelles et violence à caractère sexuel
- 3 violence et agressions dans un contexte conjugal
- 1 violence dans un contexte de handicap
- 2 survivant·es de traumatismes
- 1 violence envers les jeunes et traumatismes
- 1 soutien par les pairs - travailleur·euses du sexe

Remarque : Le total n'est pas de 16, car certains secteurs se chevauchent.

¹ La plupart étaient des organismes dirigés par des non-Autochtones, mais s'efforçaient d'adapter leurs analyses et leurs activités à la culture autochtone. Ils ont eu à faire des investissements importants pour recruter des leaders autochtones, se familiariser avec les langues et les méthodes pertinentes, mieux comprendre la colonisation et les traités et explorer les stratégies de vérité et de réconciliation.



profondément anticolonialistes dans le cas des organismes au service des populations autochtones.

- *Étendue des services : Les 15 organismes fournissant des services directs aux femmes ayant vécu de la violence ont confirmé, en moyenne, avoir travaillé avec 201 participant·es actif·ves chaque année pendant la durée des subventions RV², qui ont totalisé 2 225 904 \$ sur trois ans. En raison des bouleversements entraînés par la pandémie, on estime que le nombre véritable de participant·es a été 15 % en deçà des nombres prévus dans les dossiers de candidature aux subventions RV.*
- *Géographie : Six (38 %) étaient en milieu urbain/périurbain, deux (13 %) en milieu rural, et pour ce qui est des sept programmes pour Autochtones (44 %), cinq (31 %) venaient en aide à des femmes habitant en milieu rural ou dans une réserve et deux (13 %) desservaient à la fois des milieux urbains et des réserves. Un seul organisme offrait ses services à l'échelle nationale. Certains organismes ruraux et du Nord couvraient de vastes zones de service.*
- *Logement : Six (31 %) offraient des services de refuge et de logement aux femmes dans le cadre de leurs programmes³.*

Les subventions RV ont permis aux organismes de recourir à diverses stratégies (voir l'encadré pour consulter la typologie) afin d'approfondir le travail existant ou d'ajouter de nouvelles activités pour protéger et servir les femmes comme elles rebâtissaient leur vie. Voici ces stratégies : prévention de la violence, accompagnement, planification de sécurité, interventions et rencontres individuelles, soins sensibles aux traumatismes, aide au logement, amélioration des compétences, navigation des services, accès à de l'aide juridique, sensibilisation et ressources sur les expériences des femmes en situation de handicap et recherche en matière de politiques publiques.

Depuis l'arrivée de la COVID-19 et le confinement qui en a découlé en mars 2020, la pandémie a exercé de grandes pressions sur le secteur de la lutte contre la VFG, qui se sont fait sentir tout au long du projet Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes et persistent encore aujourd'hui.

² Le nombre de participant·es aux programmes varie grandement d'un organisme à l'autre et va de 12 à 1 635 (données tirées de l'an 1), tout dépendant du type de programme financé et de la taille de l'organisme.

³ Deux ne proposaient que de l'hébergement d'urgence, un offrait des logements d'urgence et de transition et un fournissait seulement des logements de transition.

PROFIL DES PARTICIPANT·ES

Presque tous les organismes ayant fourni des données démographiques (N=10; 71 %) ciblent et servent des populations précises, dont les personnes : noires; des Premières Nations, métisses ou inuites; réfugiées, nouvelles immigrantes ou sans statut. La plupart s'emploient à venir en aide aux participant·es marginalisé·es à faible revenu. Tous ont rapporté travailler avec des participant·es qui s'identifiaient comme 2SLGBTQ+. Bien que la plupart des participant·es étaient des adultes en âge de travailler, il y avait aussi des personnes âgées et des jeunes⁴.

Ces données démontrent la **diversité des organismes bénéficiaires** des subventions Rebâtir des vies :

- ***100 % des participant·es des 10 organismes qui ont répondu au sondage s'identifiaient comme étant (a) des Premières Nations, métis·ses ou inuit·es; (b) réfugié·es, nouveaux ou nouvelles immigrant·es ou sans statut; (c) à faible revenu.***
- ***Deux organismes comptaient 10 % ou plus de participant·es qui s'identifiaient comme des personnes âgées ou des membres de la communauté 2SLGBTQ+.***
- ***Onze des 14 organismes comptaient 10 % ou plus de participant·es qui s'identifiaient comme de jeunes personnes.***

Depuis l'arrivée de la COVID-19 et le confinement qui en a découlé en mars 2020, la pandémie a exercé de grandes pressions sur le secteur de la lutte contre la VFG, qui se sont fait sentir tout au long du projet Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes et persistent encore aujourd'hui. Les bénéficiaires ont été ébranlés par les nombreuses conséquences, dont une hausse soudaine de la demande pour des services, de même que le besoin de faire des changements rapides et fréquents en raison des mesures sanitaires.

Les organismes ont eu à transposer certains de leurs services en ligne, tandis que les programmes de logement se sont vus extrêmement limités dans leur capacité à aider les participant·es dans leur réintégration à la communauté. Tous les organismes ont réussi à continuer d'offrir des services et se sont adaptés du mieux qu'ils pouvaient en travaillant d'arrache-pied en équipe et en cherchant du financement supplémentaire pour répondre à la hausse de la demande.

Pour en savoir plus sur ces défis, consultez ci-dessous la section Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les avoirs organisationnels.

⁴ Onze bénéficiaires ont indiqué qu'au moins 10 % de leurs participant·es étaient des jeunes (de moins de 30 ans).

CONSTATS TIRÉS DES CARTES DES AVOIRS DES BÉNÉFICIAIRES DE RV

L'activité de cartographie des avoirs organisationnels a été introduite lors d'une rencontre de la communauté de pratique de la FCF à l'hiver 2021. Les données recueillies chaque mois en ligne ont été tirées d'un exercice guidé de tenue de journal et de réflexion basé sur une introduction à l'approche des moyens d'existence durables (MED) et à la cartographie des forces relativement aux cinq catégories d'avoirs organisationnels suivantes : humains, sociaux, financiers, physiques et structurels et identitaires et de motivation.

La figure 3 ci-dessous résume tous les thèmes abordés par les bénéficiaires pour chaque catégorie d'avoirs et la note moyenne de leurs avoirs dans ces catégories (sur une échelle de 1 à 10, 10 étant la note maximale).

Figure 3 : Avoirs organisationnels des bénéficiaires de RV



L'analyse collective de SLC a offert un aperçu des avoirs organisationnels que les bénéficiaires possédaient au début du financement de RV, qui a coïncidé avec la venue de la COVID-19. L'équipe d'évaluation et la FCF ont observé qu'elle cadrerait extrêmement bien avec les autres études réalisées sur les forces et vulnérabilités principales du secteur de la lutte contre la VFG au déclenchement de la pandémie.

LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES AVOIRS ORGANISATIONNELS

Les bénéficiaires ont observé que de nombreux organismes du secteur de la lutte contre la VFG étaient entrés dans la pandémie en étant déjà confrontés à de sérieux défis en lien avec une variété de facteurs enchevêtrés, dont : les conditions de financement et le manque de ressources financières; les problèmes de ressources humaines, notamment par rapport au recrutement; peu de sensibilisation et d'appui du public concernant les femmes en situation de violence; les problèmes politiques et institutionnels qui seraient étudiés lors de la phase 3. La pandémie a exacerbé bon nombre de ces défis et, dans certains cas, les a rendus plus visibles pour la société en général. Les bénéficiaires ont eu du mal à composer avec les circonstances changeantes de la crise sanitaire. La plupart ont été obligés de suspendre leurs programmes durant le confinement et, plus tard, d'y apporter des ajustements majeurs. Les changements dans les règles de santé publique, sans compter les multiples arrêts et reprises et l'incertitude quant aux interactions sociales, ont profondément affecté leur capacité à offrir aux participant·es du soutien et des services constants, fiables et adéquats. Dans certains cas, la pandémie a miné leurs efforts en les forçant à changer de priorités et à abandonner leurs objectifs à long terme visant à favoriser la guérison, renforcer le pouvoir d'agir et rebâtir des vies pour se concentrer sur des services d'urgence. Certains organismes ont cependant affirmé que la crise n'avait pas été une expérience complètement négative pour eux.



J'ai espoir qu'avec l'assouplissement des restrictions sanitaires, plus d'occasions se présenteront. D'une certaine manière, la pandémie nous a obligé·es à avancer à un rythme différent (plus lentement, de manière plus réfléchie, à petits pas), ce qui n'est pas nécessairement une mauvaise chose! » (Bénéficiaire)



Étant donné que nos services sont offerts par Internet, on a été capables d'entrer en contact avec plus de gens et on était accessibles. » (Bénéficiaire)



Étant donné les compétences, l'expérience et les risques que nous avons nommés, nous avons l'impression que nous offrons un bon soutien aux femmes que nous servons, mais il y a toujours place à l'amélioration et au progrès! »

AVOIRS HUMAINS

Liés aux ressources humaines, aux compétences et à la capacité de concevoir et livrer des programmes (Note moyenne des bénéficiaires : 7,6 sur 10 [N=16])

Les organismes bénéficiaires sont entrés dans le programme avec de véritables forces dans cette catégorie d'avoirs, qu'ils ont fait croître au fil des années en réponse aux défis rencontrés. Les intervenant·es dans la lutte contre la VFG et les autres employé·es se dévouent corps et âme pour les populations desservies et pour transformer le contexte et la culture qui entourent la VFG. Ces personnes consacrent leurs énergies à fournir des réponses adaptées et de haute qualité selon la situation et les circonstances particulières des participant·es. Elles et ils sont fières et fiers de créer et de proposer d'excellents programmes et services, ainsi que de leur engagement envers la défense des intérêts pour aider les participant·es à progresser vers la sécurité et la stabilité.

Les organismes reposent sur et sont dirigés par des praticien·nes hautement expérimenté·es et qualifié·es qui se spécialisent dans des interventions sophistiquées pour répondre aux besoins et aux préférences des participant·es et qui adoptent une approche autonomisante, bienveillante, sensible aux traumatismes et anti-oppressive dans leur pratique. Le personnel des bénéficiaires a accumulé une banque constamment renouvelée de ressources et d'expertise concernant les lois et les autres réglementations qui affectent leurs participant·es, ainsi que les stratégies les plus efficaces pour accéder à du soutien et à de l'aide financière, de même qu'à d'autres services d'accueil offerts dans leur communauté. Les employé·es agissent comme des spécialistes des institutions, qui repèrent et, souvent, permettent aux participant·es d'éviter de nombreux obstacles potentiels sur leur parcours vers la stabilité.

Les personnes servies par les organismes sont elles-mêmes des avoirs considérables, car elles sont les autrices de leur propre avenir. La résilience, le courage et la détermination dont elles font déjà preuve en arrivant sont une fondation essentielle sur laquelle elles s'appuient pour rebâtir leur vie. Ces personnes fournissent des connaissances et une orientation cruciale pour lutter contre la VFG et s'attaquer à d'autres problèmes dans leur communauté en se fiant à leur propre vécu et en se nourrissant de la solidarité des autres participant·es.





[Le recrutement du personnel] est notre plus gros problème. On a refait les annonces, changé les titres de poste, réécrit les descriptions, etc., et on ne reçoit pas de CV pertinents. Les personnes qui postulent sont des étudiant·es qui retournent à l'école, ou bien on les perd parce qu'elles et ils ont trouvé un emploi permanent et mieux payé ailleurs. Nos salaires sont bas (18 \$ de l'heure) et, dans le coin, on peut commencer une carrière de préposé·e aux services de soutien à la personne avec un salaire horaire de 23 \$. C'est difficile de trouver des candidat·es quand il y a des postes moins stressants qui paient 5 \$ de plus par heure. »

VULNÉRABILITÉS

En entrant dans le programme de subventions RV, les organismes faisaient déjà face à un marché du travail et à d'autres conditions qui compliquaient l'embauche et la rétention de praticien·nes qualifié·es et l'offre de salaires concurrentiels. Voici quelques commentaires de nos bénéficiaires sur cette problématique :

En plus des problèmes signalés plus haut, quelques thèmes récurrents ont été soulevés par les bénéficiaires dans cette catégorie :

- ***À cause du financement à court terme, il est non seulement difficile de retenir les employé·es et d'offrir de la stabilité, mais les organismes sous-financés doivent aussi s'appuyer sur des dons et des subventions variables, ce qui crée un sentiment constant d'insécurité parmi le personnel.***
- ***Leur travail requiert souvent un nombre d'heures qui dépasse celui couvert par le financement, par exemple 8 heures supplémentaires pour un poste de 28 heures.***
- ***Le financement par projet s'accompagne souvent d'attentes élevées et ne permet d'offrir que des contrats de travail d'un an ou deux, ce qui génère un haut taux de roulement.***
- ***Le financement est fréquemment insuffisant pour que les postes offerts soient accessibles aux femmes en situation de handicap.***
- ***La pression de répondre aux besoins immédiats des participant·es empêche le personnel de créer et de favoriser des occasions de financement stable et à long terme.***

La surcharge de travail, qui mène parfois jusqu'à l'épuisement, a été mentionnée comme un

résultat parmi d'autres de ce manque de ressources, en particulier chez les organismes de plus petite taille où le personnel doit assumer plusieurs fonctions et rôles au besoin. Lors de ses entretiens avec les organismes, l'équipe de SLC a observé un moral bas chez beaucoup d'employé·es. Tous les organismes ont exprimé de la frustration à propos du manque de financement pour investir dans le perfectionnement professionnel du personnel afin de continuer de mettre à l'essai de nouvelles pratiques prometteuses fondées sur des preuves. Ils ont également nommé le besoin d'investir davantage dans des programmes visant à prévenir toutes les formes de violence et de maltraitance.

Les organismes ont moins servi de participant·es durant la pandémie en raison de ces défis de dotation et de l'augmentation des barrières d'accès rencontrées par la clientèle, surtout quand ils essayaient de poursuivre leur travail dans les réserves autochtones encore plus lourdement affectées par les mesures d'urgence sanitaire. Pour la plupart des bénéficiaires, les problèmes d'embauche et de rétention du personnel ont aussi créé des complications dans la prestation des services et ont nui à leur capacité à participer pleinement aux activités d'évaluation. Ils ont mentionné avoir eu à prioriser leur santé mentale lorsqu'ils se sont retrouvés devant un tout autre niveau de complexité pour la prestation des services, et devant la charge de travail accrue et les contraintes de temps qui en ont résulté.

Bien que de nombreuses similitudes sont ressorties des témoignages des bénéficiaires, nous avons observé des différences marquées dans le contexte de chacun. Par exemple, les organismes situés en région rurale, éloignée ou nordique ont connu des défis supplémentaires dans la recherche de personnel qualifié. Certaines de ces vulnérabilités uniques sont listées ci-dessous et représentent des questions de plaidoyer potentielles.



Je pense qu'avec ce projet [RV], l'organisme a fait un énorme pas en avant pour vraiment créer et renforcer des liens dans la "famille" des fournisseurs de services. » (Bénéficiaire)

- **Milieus ruraux et urbains :** les organismes ont souvent dû composer avec le départ à la retraite de leurs employé·es les plus qualifié·es et les plus stables, ce qui a compliqué la planification de la relève. Certain·es employé·es ont pris une retraite hâtive en raison d'un épuisement professionnel, de leurs obligations familiales et/ou de la pandémie. En réaction à ces départs, quelques organismes se sont mis à chercher de nouvelles manières d'assurer la gestion de projet, notamment par la participation de la communauté ou du conseil d'administration avec une perspective intersectionnelle.
- **Réserves autochtones et PANDC :** les organismes ont eu du mal à trouver des professionnel·les doté·es des compétences et de l'expertise culturelles appropriées et capables de gagner la confiance des participant·es.

- *Dans les réserves et hors réserves : les organismes ont rencontré des difficultés dans la recherche de thérapeutes pour travailler auprès des participant·es autochtones, car bon nombre de thérapeutes autochtones vivaient leurs propres traumatismes.*
- *Les régions nordiques, rurales et éloignées ont connu un plus haut taux de roulement du personnel en raison de la distance géographique et des coûts associés.*
- *Les organismes travaillant auprès de participant·es ayant vécu une agression ou de la violence à caractère sexuel et ceux travaillant avec des participant·es aux prises avec le système de justice pénale (p. ex. relativement à du travail du sexe ou à des crimes commis par désespoir) ont rapporté vivre de la stigmatisation et être vus négativement en raison des tabous qui entourent les problématiques visées par leurs efforts.*
- *Les services sont inadéquats, en particulier dans les régions rurales et éloignées, et surtout en ce qui a trait à des compétences spécialisées comme l'interprétation, pour remédier à la crise des réfugié·es actuelle (dont en rapport aux dangers immédiats pour la santé mentale et physique des familles fuyant la violence et la persécution).*

AVOIRS SOCIAUX

Relatifs au réseau et aux relations des organismes (Note moyenne des bénéficiaires : 7,4 sur 10 [N=16])

La plupart des organismes bénéficiaires développent volontairement ces avoirs en adoptant des approches collectives pour la prestation des services et la sensibilisation, ce qui les aide à accroître leurs ressources, limiter le chevauchement des services et bâtir un bassin de connaissances grâce à la mise en commun des apprentissages et des pratiques. Ils jouent également des rôles polyvalents dans la mise en œuvre de stratégies visant à mobiliser et rassembler les participant·es, les organismes partenaires locaux, leur communauté et les réseaux régionaux et nationaux, et ils utilisent le renforcement du leadership des participant·es comme point de départ pour entamer leur processus de reconstruction. Certains bénéficiaires ont observé que les fonds RV de la Fondation canadienne des femmes les avaient aidés à accroître leur visibilité et leur crédibilité, et par conséquent, leur influence à l'échelle locale.

Les bénéficiaires ont recruté des administrateur·trices fort·es et compétent·es généralement issu·es de la diversité et qui détiennent déjà une expertise, souvent partagée, en ce qui a trait aux problèmes rencontrés par les participant·es. Beaucoup ont aussi représenté des organismes locaux et peuvent contribuer à approfondir les connaissances précieuses de leur organisme sur le contexte et la communauté. Les bénéficiaires ont également embauché des consultant·es externes pour les assister dans des tâches comme la planification stratégique, la recherche et l'évaluation, l'élaboration de programmes, la formation et la planification de la relève, et ils entretiennent des relations de travail avec des groupes comme des universités, des associations d'affaires et des conseils municipaux. Plusieurs organismes ont recouru à des travailleur·euses sociaux·ales pour aider à combler le manque de personnel exacerbé par la

pandémie, même si cela s'est avéré plus difficile en milieu rural et éloigné.

VULNÉRABILITÉS

L'un des défis les plus importants pour les organismes de lutte contre la VFG (et leurs organisations sœurs du secteur sans but lucratif) est de fonctionner dans un environnement de financement hautement compétitif qui peut compromettre l'esprit d'entraide dans le secteur communautaire. Même si les bénéficiaires ont malgré tout réussi à cultiver de solides avoirs sociaux par le biais de partenariats, de réseaux et d'alliances, bon nombre ont eu à réaliser ces efforts en plus de leurs tâches quotidiennes. En raison des mesures de confinement et de distanciation sociale, tous les bénéficiaires ont eu du mal à maintenir ces relations et ces partenariats. La pandémie a nui à la capacité des partenaires à fournir des programmes et des services clés, ce qui a eu un impact négatif sur l'aiguillage, la collaboration, l'accès aux programmes et la continuité.

AVOIRS FINANCIERS

Relatifs aux finances et à la durabilité organisationnelles (Note moyenne des bénéficiaires : 6,5 sur 10 [N=16])

Les bénéficiaires ont mentionné agir déjà de manière plus proactive afin de favoriser leur stabilité financière et leur viabilité. Ils ont commencé à mettre en œuvre des plans pour obtenir du financement à plus long terme en augmentant la capacité du personnel quant au développement de fonds et à la collecte de données sur les résultats, en investissant dans des hypothèques et des produits de placement à moyen terme comme des PCG et en développant la réserve en capital. De nombreux organismes utilisent des logiciels de tenue de livres, de comptabilité et de gestion financière pour pallier la complexité grandissante de leurs opérations et ont embauché des professionnel·les pour fournir des conseils spécialisés et produire leurs rapports. Ils sont mieux informés sur les diverses plateformes de gestion financière et de collecte de fonds dans le but de professionnaliser le plan de liquidités, administrer les activités de recherche de subventions et renforcer leurs données probantes afin de broser un portrait convaincant de leur travail. Ils ont accru leurs activités de collecte de fonds pour essayer de réduire leur dépendance aux subventions du gouvernement et leur vulnérabilité aux conditions et priorités changeantes de celles-ci. Certains bénéficiaires se sont lancés dans des activités d'entreprise sociale et rémunératrices en complément de leur mission⁵. Cependant, ces stratégies et ces efforts nécessitent des modifications dans les rôles de leurs conseils d'administration et une gestion plus serrée des changements opérationnels.

⁵Les bénéficiaires génèrent des revenus non affectés à leurs opérations principales en offrant des présentations et des programmes payants, de même qu'avec le travail professionnel contre rémunération qu'ils effectuent (p. ex. les services de consultation aux partenaires communautaires).

VULNÉRABILITÉS

Comme l'ont souligné les bénéficiaires, le principal défi des organismes de lutte contre la VFG et des services vitaux qu'ils offrent à la population est le contexte de précarité continue dans lequel ils évoluent, que la direction et le personnel surmontent en se donnant corps et âme pour assurer le maintien des programmes malgré le manque de ressources. Ils se battent dans un contexte de financement de projets à court terme insuffisant pour lequel ils doivent continuellement déposer de nouvelles demandes. Et chaque bailleurs de fonds ou projet peut avoir des exigences différentes quant au mandat, aux livrables et au suivi des résultats. Certains bénéficiaires s'inquiètent pour leur vulnérabilité future en raison des mesures d'austérité qui pourraient être mises en place pour compenser les dépenses accrues engagées par le gouvernement durant la pandémie. Les bénéficiaires ont également observé que les gouvernements tendent à sous-estimer la valeur des services régionaux spécialisés et, dans le contexte de mesures d'austérité, pourraient centraliser les services dans les milieux urbains. Le cas échéant, par exemple, des personnes ayant vécu de la VFG seraient transférées d'une salle d'urgence en région à un hôpital en ville pour recevoir des soins et subir des examens médicalisés.

Les bénéficiaires ont aussi mentionné qu'une grande partie du financement est conditionnelle et liée à des priorités déterminées à l'externe qui reflètent seulement une portion de la réponse holistique nécessaire pour aider les femmes à rebâtir leur vie. De nombreux bailleurs

de fonds exigent explicitement des approches innovatrices plutôt que des interventions fondées sur les données probantes et qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. En plus de ces difficultés, les organismes doivent s'appuyer sur un petit nombre de bailleurs de fonds et de sources de financement. Cela crée un effet domino : la stabilité opérationnelle amoindrie a un impact négatif sur la qualité et la rétention du personnel, ce qui nuit à la capacité des organismes à offrir des programmes et des services constants et de qualité.

Dans un tel contexte d'incertitude financière, il est extrêmement difficile de mettre au point des stratégies à long terme et des plans de viabilité. Les bénéficiaires ont souligné l'importance et l'urgence de disposer de financement de base à long terme, mais observent plutôt une tendance inverse : on leur demande d'élargir leurs propres activités et sources de financement afin d'être plus stables. Ils sont bien conscients qu'augmenter et diversifier leurs avoirs financiers serait bénéfique, mais ils ne disposent tout simplement pas du temps, du personnel dédié et des autres ressources nécessaires pour réaliser ce travail.

De bien des manières, il s'agit d'un cercle vicieux : sans ressources pour en obtenir d'autres, les organismes perdront graduellement leur résilience au contexte de vulnérabilité. Ils ont vu combien l'affaiblissement du filet de sécurité sociale et l'incapacité à répondre aux besoins essentiels de la clientèle ont encore plus compromis leur travail. En outre, un bénéficiaire a remarqué que son personnel était confronté aux mêmes vulnérabilités que les participant·es. Les employé·es travaillent généralement pour de faibles salaires ou font de nombreuses heures supplémentaires non rémunérées, et ce souvent sans sécurité d'emploi en raison du

financement insuffisant ou variable sur lequel leurs postes dépendent.

AVOIRS PHYSIQUES ET STRUCTURELS

Relatifs aux opérations, aux infrastructures et à l'équipement technologique des organismes (Note moyenne des bénéficiaires : 7,6 sur 10 [N=16])

En moyenne, les bénéficiaires ont donné une note élevée à cette catégorie d'avoirs. Ils ont rapporté avoir déjà fait des investissements dans de l'équipement, des ordinateurs, les TI, des registres de ressources et d'autres avoirs physiques qui les aident à dispenser les programmes. Certains ont investi dans des projets d'immobilisations et l'achat d'installations. De nombreux gèrent des infrastructures de grande échelle comme des refuges et des résidences de deuxième étape. En réponse aux contraintes d'espace et des installations qui limitent l'accessibilité et les interventions, beaucoup d'organismes ont conclu des partenariats dans leur communauté pour élargir la prestation des services et la sensibilisation en recourant à la fois à des bureaux satellites et à des modèles colocalisés et centrifuges pour fournir des services intégrés.

VULNÉRABILITÉS

La taille et l'emplacement ont été des facteurs majeurs dans cette catégorie d'avoirs. Pour beaucoup de petits organismes, même s'ils sont profondément liés à leur communauté et bien connus, offrir aux participant·es des installations adéquates et accessibles s'est avéré difficile. La plupart sont situés dans des milieux ruraux et nordiques et doivent servir de vastes zones (plus de 70 000 km² dans l'un des cas). Ils doivent composer régulièrement avec des dépenses et des interruptions selon la saison (p. ex. des conditions météorologiques qui limitent les déplacements). Ils ont à surmonter des problèmes comme des risques pour la sécurité en raison des mauvaises conditions, le besoin de plus de temps pour dispenser les services étant donné la distance à parcourir ainsi que des difficultés à retenir le personnel. Parallèlement, les participant·es des milieux ruraux et éloignés sont confronté·es à des enjeux financiers et pratiques pour accéder aux services.

Payer pour l'achat ou la location d'infrastructure et le maintien des bureaux et des locaux existants peut représenter un énorme défi pour de nombreux organismes. Certains ont mentionné combien il était difficile de trouver du financement en capital pour les rénovations et les améliorations aux installations afin de les rendre plus accessibles et de mieux servir les participant·es. Pendant ce temps, la pandémie a mis en évidence le besoin d'élargir l'accès à des technologies fiables, d'assurer une plus grande présence sur Internet (p. ex. sur les médias sociaux) et de disposer d'applications à distance et d'espaces de clavardage. Certain·es participant·es n'ont toujours pas accès à l'équipement technologique nécessaire pour recevoir les services, par exemple une connexion à Internet. Le manque de services en ligne dans d'autres langues que l'anglais, de même que des problèmes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap figurent parmi les autres problèmes mentionnés.

AVOIRS EN MATIÈRE D'IDENTITÉ ET DE MOTIVATION

Relatifs aux perceptions, aux politiques et à la culture et la vision des organismes (Note moyenne des bénéficiaires : 6,6 sur 10 [N=15])

Les bénéficiaires considèrent que leur mission et leurs programmes représentent les fondements de cette catégorie d'avoirs. Ils ont une identité interne forte, dont une culture du personnel vibrante et passionnée basée sur un engagement commun envers les femmes servies. Ils fondent leur compréhension des causes systémiques à long terme de la VFG sur une analyse féministe intersectionnelle, qui les oriente dans tous les aspects de leur pratique. Leur approche « Rien de ce qui nous concerne ne doit être fait sans nous consulter » cherche à intégrer les voix des femmes dans toutes les facettes de leur travail à titre d'organismes militants ayant pour mission de réagir aux conséquences de la violence sexuelle, de la violence financière et de la discrimination institutionnelle dans leur communauté.

On retrouve souvent les mêmes avoirs identitaires parmi les organismes, comme le fait d'être bien connus dans la communauté pour leurs services créatifs et de grande qualité offerts à une foule de personnes qui ont été oubliées et sont sous-valorisées au sein du système actuel. Leur programmation réfléchie et fondée sur les données probantes reflète l'expérience et le professionnalisme considérables qu'on retrouve dans le secteur de la lutte contre la VFG. Tous les bénéficiaires utilisent des approches inclusives, bienveillantes, axées sur les femmes, sensibles aux traumatismes et anti-oppressives dans leurs activités d'organisation, d'intervention, de soutien et de formation.



Il faut continuer de développer des liens émotifs entre le public et l'identité de marque. Motiver les gens à donner et à soutenir les programmes. Accroître la crédibilité de l'organisme et la confiance envers celui-ci pour fournir des services et des programmes centrés sur les femmes, de haute qualité et exempts de jugement. Lancer de vastes campagnes de sensibilisation tout en assurant la confidentialité de la clientèle. » (Bénéficiaire)

VULNÉRABILITÉS

Cette catégorie d'avoirs a reçu les notes les plus basses. D'après les observations des organismes, SLC constate qu'il existe encore un grand « fossé culturel » dans la manière dont la VFG est perçue : les femmes se butent souvent à la stigmatisation, au jugement et à la honte auprès des institutions censées les aider et de la part du public en général. Les stéréotypes négatifs limitent aussi les organismes et les programmes de lutte contre la VFG, ce qui complique le développement de relations de confiance avec les dirigeant·es, les bailleurs de fonds et les populations locaux·ales⁶. Les bénéficiaires ont exprimé de la frustration par rapport à la marginalisation et au manque de visibilité du secteur. Toutefois, les stratégies de marketing visant à accroître cette visibilité doivent trouver un équilibre entre le besoin de demeurer discrets afin de minimiser les risques pour les femmes qui ont recours à leurs installations et de cultiver une présence positive dans la communauté pour continuer de recevoir l'appui et les dons du public nécessaires à la poursuite de leurs efforts.

La communication représente parfois un autre problème : les organismes et leur personnel parlent souvent des intérêts et des difficultés des femmes dans leur communauté en utilisant une analyse, un vocabulaire et des approches politiques susceptibles de ne pas être bien compris ou accueillis par les institutions avec lesquelles ils doivent collaborer.

NOTE SUR L'ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DES AVOIRS DANS LES ORGANISMES AU SERVICE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Trop de collectivités des Premières Nations, métisses et inuites se trouvaient déjà dans un état de crise et étaient aux prises avec, entre autres, des problèmes pressants d'eau non potable, de suicides, de dépendance et de pauvreté. La pandémie a simplement ajouté une crise de plus.

Même si Rebâtir des vies a fait des investissements substantiels dans les programmes pour Autochtones, la pandémie a eu un impact si marqué sur les collectivités autochtones qu'il est extrêmement difficile de cerner des apprentissages à un moment où les ressources ont dû être réorientées pour résoudre des situations d'urgence.

⁶ Par exemple, les membres de la communauté peuvent hésiter à faire du bénévolat auprès de ces organismes de peur d'être prises par erreur pour des femmes qui fuient la violence conjugale.

La plupart des 16 bénéficiaires offrent à des degrés divers des services directs aux femmes autochtones et aux personnes bispirituelles. La plupart des 7 projets axés sur les femmes autochtones étaient dirigés par des organismes au service des Autochtones déjà dotés d'un grand bassin de connaissances en matière d'intégration de pratiques culturelles et de systèmes de connaissances autochtones dans leurs programmes.

De nombreux bénéficiaires ont indiqué recourir à de l'aide pour la gestion des relations avec les Autochtones. Cette assistance comprend une meilleure compréhension du savoir autochtone pour la prestation des programmes, des moyens de guérison autochtones et un accès à des gardien·nes du savoir et à des aîné·es aux visions du monde et aux cultures diversifiées.

L'apprentissage continu sur le travail auprès des femmes et des collectivités autochtones demeure une grande priorité pour les organismes, et plus particulièrement :

- *Le développement de la confiance et des relations;*
- *L'analyse des problématiques particulières auxquelles sont confrontées les femmes autochtones en situation de VFG;*
- *La compréhension de la culture et du rythme des femmes autochtones et de leur communauté;*
- *La vérité et la réconciliation - l'importance de comprendre les traités et les racines de l'oppression coloniale;*
- *Les programmes dirigés par des Autochtones et les principes de PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) dans les approches de lutte contre la VFG;*
- *Les conseils d'administration continuent d'exprimer un intérêt dans le développement de l'expertise sur les relations avec les Autochtones.*

Même s'ils devaient composer avec des changements drastiques entraînés par la pandémie, les bénéficiaires sont parvenus à désigner quelques priorités et stratégies en matière de développement des avoirs. Celles-ci sont indiquées ci-dessous dans la figure 4 et détaillées dans l'annexe ².

CONSTATS TIRÉS DES CARTES DES AVOIRS DES PARTICIPANT·ES DE RV

Les activités individuelles de cartographie des avoirs réalisées avec les participant·es visaient initialement à être des activités d'évaluation obligatoires à effectuer par les 15 organismes qui travaillaient directement avec des participant·es. Devant la pression et le stress engendrés par la pandémie, l'équipe d'évaluation et la Fondation canadienne des femmes ont décidé de les rendre facultatives. Ainsi, SLC a vu ses capacités à recueillir suffisamment de données pour tirer des conclusions sur les participant·es être considérablement réduites. Néanmoins, nous avons mené une analyse des données récoltées à l'été et à l'automne de 2022 auprès des 35 participant·es qui ont effectué les cartes des avoirs avant-après dans les 7 organismes bénéficiaires ayant choisi de prendre part au processus. Ces constats ont été faits à partir de ce très petit échantillon⁷.

Bien que les participant·es aux activités de cartographie ont généralement rapporté des notes élevées aux avoirs dès la première carte, nous avons observé des hausses significatives dans les avoirs en matière d'identité et de santé entre la première et la deuxième. Lorsqu'on leur a demandé ce qui était important dans leur vie, beaucoup ont indiqué que leur but premier était de stabiliser ou d'améliorer leur santé mentale.

⁷ Pour connaître les catégories d'avoirs examinées avec les participant·es, consultez la figure 1 ci-haut. Pour les données individuelles détaillées, consultez le Rapport provisoire de la phase 2.

«

avoir du soutien social et psychologique, comme ce qui est offert par l'entremise de l'organisme, a été utile et je ne sais pas ce que j'aurais fait sans celui-ci... » (Participante)

«

Je veux avoir une belle vie et être heureuse dans le monde extérieur, pas toujours cachée dans l'ombre, à penser que je ne suis pas digne d'attention et d'approbation. C'est ça, mon objectif : apprendre à m'aimer et à m'apprécier comme je suis! » (Participante)

«

C'est difficile de réussir à l'école quand on n'a pas de logement stable et sécuritaire. » (Participante)

Les avoirs sociaux des participant·es autochtones étaient significativement plus bas que ceux des participant·es non autochtones. Des participant·es ont mentionné les liens familiaux comme ce qui comptait le plus à leurs yeux. Avoir des rapports harmonieux et être capables de subvenir aux besoins de leur famille étaient des éléments clés dans leur vie, et elles ont aussi parfois exprimé le souhait d'améliorer leurs relations familiales ou d'être capables de prendre soin de leurs enfants. En ce qui a trait à l'argent et à l'employabilité, les participant·es ont également mentionné l'importance de l'éducation et du travail pour générer, entre autres, des ressources financières, de même qu'un désir d'avoir un logement stable et sécuritaire.

Au moment de remplir la première carte des avoirs, les participant·es se trouvaient majoritairement à l'étape de « Construction de la fondation », mais lors de la deuxième (au moins trois mois plus tard), beaucoup avaient progressé vers l'étape plus avancée de consolidation des moyens d'existence. Lorsqu'on leur a demandé ce qui compliquait la construction d'avoirs, les participant·es ont cité les facteurs suivants : agression sexuelle violente; mauvaise image de soi; litiges sur la garde des enfants; vieux réflexes; peur. Dans leurs commentaires sur les programmes offerts par les bénéficiaires, les participant·es ont rapporté avoir bénéficié de programmes et de services qui les avaient aidé·es à renforcer leurs avoirs.





Du soutien et des ressources vraiment utiles pour m'aider dans toutes les étapes que je devais franchir pour remettre de l'ordre dans ma vie pour mes enfants et moi. » (Participante)



[Le programme] rassemble tout le monde dans cette communauté brisée, et ça nous aide à en bâtir une entre nous. » (Participante)

En ce qui a trait aux barrières d'accès aux besoins essentiels, bien des participant·es ont cité : les services juridiques; de la nourriture saine; un accès à Internet; la sécurité personnelle; un moyen de transport fiable; un logement stable et de qualité. Ces données tirées de ce petit échantillon suggèrent que la vulnérabilité des participant·es persiste et s'est intensifiée en raison de la pandémie de COVID-19.

RÉFLEXIONS DES BÉNÉFICIAIRES SUR LE CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

Dans cette section, vous trouverez les résultats clés de la troisième phase des activités d'évaluation de SLC, qui visait à inciter les bénéficiaires à réfléchir sur l'impact du contexte politique et institutionnel sur leur travail selon leur expérience et leurs observations.



QU'ENTEND-ON PAR « CONTEXTE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL »?

L'approche des moyens d'existence durables reconnaît que les circonstances de vie des gens et des facteurs externes plus grands, c'est-à-dire le « contexte de vulnérabilité », peuvent affecter leur progrès, souvent d'une manière incontrôlable. Les circonstances de vie peuvent comprendre des modèles de comportement liés à la situation personnelle de chacun, par exemple leurs choix en matière de reproduction, les rôles familiaux, les liens sociaux, etc. Les facteurs externes plus grands peuvent comprendre des tendances comme les effets de la crise climatique ainsi que des bouleversements inattendus comme la pandémie de COVID-19.

Le « contexte politique et institutionnel », c'est-à-dire l'écosystème bâti par les êtres humains qui a grandi avec le temps et change constamment, fait partie du contexte plus général. Le contexte politique et institutionnel influence le contexte de vulnérabilité plus large.

Il comprend les forces socioéconomiques et politiques officielles et non officielles comme le contexte politique institutionnel et gouvernemental, le racisme, la discrimination entre les genres et d'autres systèmes et influences qui se chevauchent fréquemment et ont un impact sur les possibilités d'une personne. Le contexte politique et institutionnel façonne également les choix/options des femmes et la réponse des organismes cherchant à soutenir le cheminement des femmes vers des moyens d'existence durables et leurs efforts de plaidoyer pour entraîner des changements positifs à l'intérieur de l'écosystème.

Étant donné que ces forces sont extrêmement complexes et s'entremêlent de façon inattendue, elles sont difficiles à analyser séparément. Cependant, en nous penchant sur ce contexte, il est possible de commencer à cerner les barrières et les possibilités en matière de développement de moyens d'existence et d'élaborer ainsi des interventions plus efficaces pour améliorer les conditions de vie des gens.

L'équipe de SLC a cherché à approfondir les apprentissages tirés des projets à propos des efforts pratiques et stratégiques qu'entreprennent les organismes de lutte contre la VFG afin de favoriser le renforcement de moyens d'existence positifs pour leurs participant·es, de même que les défis propres à l'écosystème politique, à la fois pour faire la promotion de pratiques prometteuse et pour éclairer les activités de plaidoyer plus larges du secteur afin de susciter des changements systémiques. Nous avons aussi examiné l'étude de cas d'un bénéficiaire pour illustrer certaines des difficultés qui se chevauchent et peuvent nuire aux personnes en situation de VFG comme elles essaient de naviguer dans la toile enchevêtrée des systèmes et services pourtant conçus pour répondre à leurs besoins.

À PROPOS DE LA PHASE 3 DE L'ÉVALUATION

Pour cette phase, l'équipe a adopté les méthodologies suivantes :

- *Réaliser trois entretiens annuels avec le personnel des bénéficiaires pour parler de leur contexte et de leurs pratiques⁸;*
- *Mettre sur pied une revue de littérature et une bibliographie sur les problèmes et les*

interactions de politiques publiques

- *Présenter les activités de politiques publiques lors d'une rencontre de la communauté de pratique de la FCF*
- *Ajouter des questions précises sur les politiques publiques aux exigences de documentation de l'an 2 de Rebâtir des vies, en demandant des exemples d'interactions de politiques qui ont créé des obstacles pour les femmes qu'elles sont censées aider.*

SOMMAIRE DES APPRENTISSAGES

Le processus d'apprentissage collaboratif avec les bénéficiaires a révélé la manière dont les multiples politiques et services conçus pour soutenir les personnes aux prises avec la VFG peuvent en fait se combiner ou avoir des buts opposés et créer encore plus de difficultés. Quand on les considère isolément, bien des politiques, des systèmes et des lois peuvent être conçus adéquatement pour aider les personnes en situation de VFG, tandis que d'autres sont intrinsèquement mal construites. De plus, étant donné que nos politiques et systèmes nationaux, provinciaux et organisationnels fonctionnent simultanément, ils tendent souvent à travailler parallèlement ou à converger de façon non planifiée ou inattendue. Par conséquent, ils produisent parfois des résultats qui nuisent aux individus qu'ils sont censés défendre, servir et protéger et peuvent amplifier les problèmes qu'ils sont supposés résoudre.

⁸ Vous trouverez la revue de littérature et la bibliographie de Rebâtir des vies ici : Bibliographie

<https://atrium.lib.uoguelph.ca/server/api/core/bitstreams/a66bbe4a-bf5f-4431-b5f7-f56fc9a9dcd5/content> Revue de littérature

<https://atrium.lib.uoguelph.ca/server/api/core/bitstreams/611b3d8e-7e21-45b3-93f5-5841ac383ef1/content>

Ces interactions de politiques peuvent mettre en danger les femmes en raison de leurs effets précis sur des facteurs déterminants comme la sécurité de revenu, la sécurité de logement, les droits de garde et de visite des enfants, l'accessibilité des services et du soutien, la justice pénale et la criminalisation ainsi que le statut. Cette situation perpétue et peut même exacerber le cycle de la violence fondée sur le genre en freinant les efforts des gens pour accroître leur sécurité et leur stabilité et en limitant l'influence des fournisseurs de services qui travaillent avec eux. Même s'ils consacrent toutes leurs énergies à résoudre un ensemble complexe de problèmes propres à chaque participant·e, les bénéficiaires ont exprimé clairement qu'ils sont pleinement conscients du contexte plus large, mais qu'ils ne disposent ni des ressources ni du temps requis pour militer pour les changements systémiques nécessaires, et encore moins pour les provoquer. Même s'ils sont peu nombreux, les organismes bénéficiaires de RV en représentent des milliers d'autres qui travaillent dans le secteur de la lutte contre la VFG et dans le même écosystème. Ces tendances s'observent donc probablement dans l'ensemble des compétences territoriales au Canada.

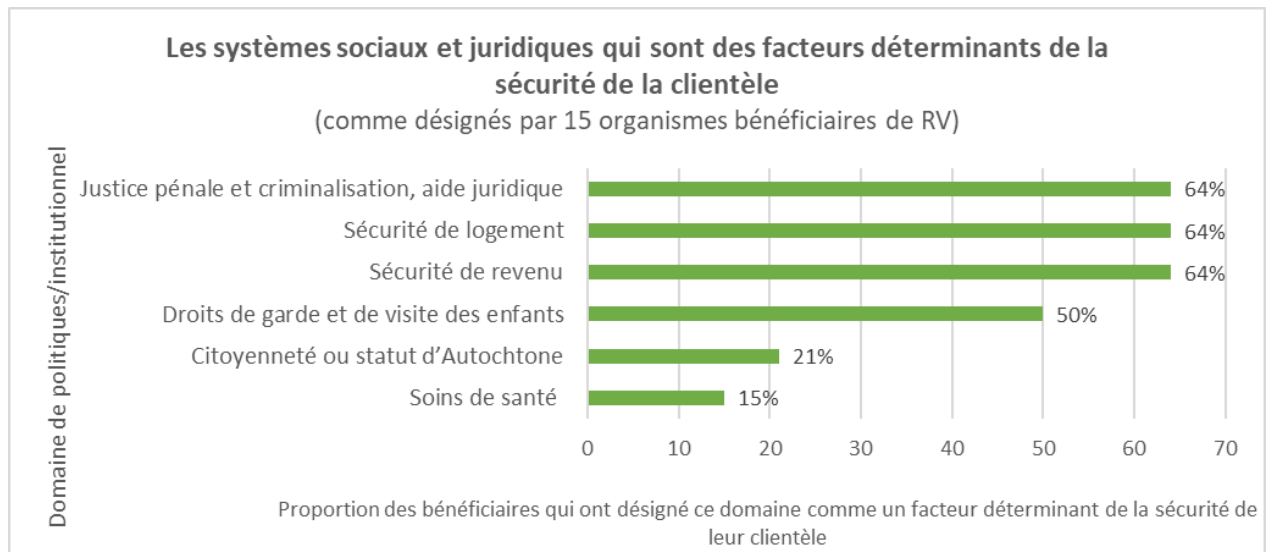
Un éventail de politiques et d'institutions officielles et non officielles semble façonner l'écosystème dans lequel ces organismes de lutte contre la VFG travaillent pour accompagner les participant·es dans leur cheminement vers une stabilité socioéconomique et une sécurité accrues. Voici un aperçu de certains des thèmes et modèles qui sont ressortis des activités d'évaluation réalisées avec les bénéficiaires.

LES SYSTÈMES AVEC LESQUELS LES BÉNÉFICIAIRES INTERAGISSENT LE PLUS DANS LEUR TRAVAIL AVEC LES SURVIVANT·ES DE VFG

Durant la phase 3, les bénéficiaires ont nommé certains systèmes précis avec lesquels ils travaillent pour aider les participant·es. Soixante-quinze pour cent des 15 bénéficiaires⁹ ont rapporté qu'ils passaient beaucoup de temps à aider les participant·es à naviguer dans les systèmes pour accéder à des besoins essentiels, comme la sécurité, des prestations d'aide sociale, un logement, la sécurité alimentaire, des services de garde, des services juridiques et un moyen de transport. Ils visent ainsi à favoriser l'établissement d'une base de stabilité et de

⁹ Seul un organisme qui faisait de la recherche a indiqué que la navigation des systèmes ne s'appliquait pas à son travail.

sécurité en facilitant leur accès à des revenus, de l'aide financière, du soutien et des services. L'encadré ci-dessous présente les principaux domaines de politiques de ces systèmes qui ont une influence directe sur la sécurité des participant·es ainsi que la proportion des organismes qui ont interagi avec ces domaines.



RÉFLEXIONS DES BÉNÉFICIAIRES SUR LA MANIÈRE DONT CES SYSTÈMES FONCTIONNENT EN PRATIQUE

Quand on leur demande de décrire la manière dont les politiques et les systèmes peuvent interagir entre eux ou fonctionner en vase clos et ainsi créer des barrières pour les participant·es qui cherchent à rebâtir leur vie, les bénéficiaires ont décrit des problèmes : 1) au sein d'un domaine de politiques/institutionnel cloisonné particulier; 2) parmi des domaines de politiques/institutionnels dans l'écosystème plus large.

1. Au sein d'un domaine de politiques/institutionnel particulier

Les bénéficiaires ont signalé de nombreux défis récurrents liés aux cultures institutionnelles qui empêchent les gens de mieux connaître les services essentiels et l'aide financière auxquels ils ont droit et de s'en prévaloir. Par exemple, la culture de réduction des ressources et des effectifs qui prédomine dans ces programmes de filet social a entraîné un modèle de libre-service et une dépendance aux TI, de même que des sites Internet trop chargés de texte. Souvent, les participant·es n'ont pas le niveau de littératie langagière et informatique nécessaire pour utiliser ces systèmes et n'ont pas accès à un ordinateur. Pour simplement arriver à naviguer dans ces systèmes, les participant·es ont besoin de l'aide de quelqu'un qui a

accumulé une tonne de connaissances approfondies à propos de la vaste toile des politiques, programmes et règlements en vigueur, de même que de l'expérience avec les processus administratifs en ligne pour remplir des formulaires, réserver les services médicaux et de santé mentale adéquats et accéder à un logement, des services d'immigration et de l'aide juridique. Les collectivités nordiques, rurales et éloignées n'ont pas non plus accès à une infrastructure de communication, ce qui ajoute des barrières pour les participant·es et les organismes.

Les bénéficiaires ont aussi noté que ces services, comme l'aide sociale, offrent souvent des réponses et des prestations insuffisantes pour satisfaire aux besoins des participant·es et de leur famille. Bon nombre sont conçus pour prévenir la fraude et contiennent une foule de mises en garde, retenues et restrictions complexes sur les revenus de travail ainsi que des exigences « en petits caractères ». Combinés aux défis décrits plus haut, ces facteurs restreignent encore plus l'accès et pénalisent souvent les gens pour qui ces mesures ont été créées. Cela mine encore davantage la stabilité et les avoirs de la clientèle et finit souvent par coûter plus cher à long terme aux systèmes et services publics.

Il a également été mentionné que le cheminement vers l'obtention d'un emploi peut amener quelqu'un à perdre des facteurs de stabilité, comme un logement à loyer indexé sur le revenu, des prestations d'aide sociale et des allocations de transport et familiales. Pendant ce temps, les processus juridiques en matière de violence et de droit de la famille montrent souvent une incompréhension et un manque d'attention marqués à l'égard des dangers de la revictimisation et de la retraumatisation¹⁰. De plus, de nombreuses personnes ayant vécu de la VFG doivent naviguer dans le système judiciaire à de multiples niveaux et se battre sur plus d'un front, comme dans des procès concomitants en matière de violence entre partenaires intimes et de droit familial ou lorsqu'elles font l'objet d'accusations pour un crime commis par désespoir.

¹⁰ On a donné en exemple des salles d'audience bondées dans lesquelles on discute de façon inappropriée des gens qui attendent de témoigner et le fait de tomber nez à nez avec son agresseur·euse au tribunal. Selon des bénéficiaires, les changements apportés aux processus judiciaires durant la pandémie de COVID-19 ont exacerbé ces problèmes.

2. Parmi des domaines de politiques/institutionnels dans l'écosystème plus large

Les bénéficiaires ont indiqué que de nombreux domaines de politiques et de programmes étaient conçus pour fonctionner en vase clos, sans compréhension holistique et intersectionnelle des conditions complexes dans lesquelles se trouvent les personnes en situation de VFG. Cela entraîne souvent des interactions de politiques néfastes qui peuvent aggraver les barrières à la sécurité et au bien-être. Voici quelques-uns des thèmes principaux mentionnés :

- *Les processus et les exigences pour obtenir de l'aide au logement et au revenu peuvent influencer négativement la capacité d'une personne à regagner la garde de ses enfants (voir l'étude de cas ci-dessous).*
- *Certaines femmes immigrantes ou réfugiées étant parrainées par leur partenaire ou la famille de leur partenaire sont incapables de signaler les comportements violents de leur partenaire par crainte d'être expulsées ou de faire l'objet d'une ordonnance de détention de l'Immigration.*
- *Quitter une relation de violence tout en vivant dans une petite collectivité des Premières Nations ou en région rurale, éloignée ou nordique est compliqué, notamment en ce qui a trait au manque de vie privée ou de confidentialité, qui limite la capacité des femmes à chercher de l'aide et à faire une demande pour un logement ou un revenu de transition, et à la peur de perdre la garde des enfants.*
- *Les restrictions relatives au statut d'immigration pour avoir droit à de l'aide et à des services du gouvernement peuvent particulièrement nuire aux personnes sans papiers et les empêcher de pouvoir payer les frais de logement et d'alimentation de base.*
- *Les interdictions à l'égard du travail du sexe qui peuvent entraîner une absence de protection juridique et politique contre la violence pour les travailleuses du sexe, en particulier celles qui sont migrantes et sans papiers et celles qui sont criminalisées à la fois par des politiques pénales et des politiques d'immigration¹¹.*

¹¹ Les responsables de la violence sont souvent conscient·es de cette vulnérabilité et l'utilisent à leur avantage, sachant que les victimes ne peuvent pas signaler les crimes à leur endroit sans craindre pour leur sécurité. Si la victime fait un tel signalement, elle peut devenir la cible d'une enquête pour prostitution ou traite de personnes, ou elle peut être appréhendée, détenue et même expulsée en raison d'une infraction liée à l'immigration.



Les gens se fichent des femmes incarcérées ou des femmes dans le système de justice. Ce sont à elles qu'on pense le moins et elles font partie des groupes intersectionnels et issus de la diversité les plus marginalisés. Ce sont des femmes que le système de protection de la jeunesse a laissées tomber, des femmes victimisées par la violence, qui sont en situation d'itinérance et de pauvreté, qui subissent les impacts du colonialisme et du racisme (surtout les femmes autochtones, qui représentent la population carcérale à plus forte croissance au Canada) [...] C'est frustrant parce qu'on réduit les méfaits (ce qui est important!), mais le système reste exactement le même. » (Bénéficiaire)

- *stigmatisation structurelles dans de multiples institutions du gouvernement ou financées par celui-ci.*
- *Les femmes et les personnes de la diversité de genre noires, autochtones, racisées ou réfugiées sont surveillées et criminalisées par les systèmes de justice, d'immigration, d'éducation, de logement, de sécurité d'emploi et de revenu, des services sociaux et de la protection de la jeunesse, et sont surreprésentées parmi les populations incarcérées. Il est ainsi plus difficile pour elles de chercher du soutien, de faire un signalement ou de quitter une relation de violence.*
- *En ce qui a trait aux femmes en situation de handicap ayant vécu de la violence psychologique, financière, physique ou sexuelle, les bailleurs de fonds, les responsables politiques et les militant·es doivent absolument s'attaquer aux obstacles uniques rencontrés par ces survivant·es et s'assurer de jouer un rôle de premier plan dans les efforts visant à prévenir et contrer la violence fondée sur le genre.*

3. Les influences plus subtiles de l'écosystème

Les bénéficiaires ont aussi exploré les influences des cultures institutionnelles non officielles et moins évidentes, comme les partis pris implicites sur la race, le genre et la classe sociale pouvant affecter la qualité du traitement et des services et générer des inégalités dans l'accès à ceux-ci, des avantages et des privilèges. Cette situation a été décrite comme « la pauvreté par code postal », expression qui désigne les différences historiques et continues dans la distribution du soutien et des services. Les bénéficiaires ont souligné l'impact négatif de ces systèmes sur la santé mentale d'une personne et combien la dégradation du bien-être et de la stabilité peuvent créer une spirale descendante qui freine la guérison et la reconstruction. Cela a pour résultat de faire perdurer les préjugés dans l'écosystème. Par exemple, l'oppression des

femmes autochtones se poursuit (notamment, elles sont extrêmement surreprésentées dans le système de justice pénale et dans les processus racistes de protection de la jeunesse).



PIÈGES ET LACUNES : LE PARCOURS D'UNE FEMME

Ruby est une mère monoparentale autochtone qui reçoit des prestations d'aide sociale et possède peu d'expérience de travail. Elle s'occupe actuellement de deux de ses enfants, un garçon et une fille de moins de sept ans. Par le passé, elle s'est automédicamentée avec des substances en raison de la violence conjugale qu'elle a vécue et des autres traumatismes qui en ont découlé..

Selon les politiques de protection de la jeunesse, un logement adéquat doit comprendre une chambre distincte pour les enfants, et le partage d'une chambre est seulement possible si ces derniers sont d'âges similaires et du même genre. Cela veut dire qu'elle aurait besoin de trois chambres. Mais en raison du marché de l'immobilier actuel, cette règle est irréaliste, et Ruby n'a pas les moyens de s'y conformer étant donné sa situation socioéconomique. Elle vit ainsi dans des conditions de logement « inférieures » à la norme. Par conséquent, les services de protection de la jeunesse sont plus présents dans sa vie qu'elle ne le souhaiterait. Elle choisit donc de ne pas avoir recours à certains services et de déménager temporairement chez une amie avec ses enfants. Elle n'a pas d'« adresse permanente » à fournir à l'école des enfants. Ainsi, les services de protection de la jeunesse rouvrent son dossier.

Terriblement anxieuse, elle a recommencé à consommer. Elle voudrait recevoir de l'aide, mais étant donné que peu de centres de désintoxication permettent aux femmes d'être accompagnées de leurs enfants, elle ne trouve pas d'endroit où aller. Elle essaie aussi de faire monter son nom dans une liste d'attente pour un logement (pour femmes ayant vécu de la VFG). Mais selon la politique de logement social, elle n'est pas vraiment « à risque » de vivre d'autres violences, car son agresseur n'est pas dans la ville où elle habite présentement. Puisqu'elle vit sur l'aide sociale, son fournisseur de services lui conseille de prendre part à un programme de réinsertion gratuit qui comprend même un stage rémunéré!

Mais comment pourrait-elle entreprendre un tel programme, et y rester, sans un logement stable, des services de garde ou des soins de santé adéquats, et tout cela en s'occupant de deux enfants de moins de sept ans?

En attendant, le temps presse. Et si ses circonstances de vie viennent à changer, si, par exemple, son agresseur se met à ses trousseaux, elle pourrait avoir à refaire exactement le même processus et à essayer de se démêler dans la toile enchevêtrée des systèmes. Et il y aura d'énormes répercussions sur son accès et son admissibilité à certaines mesures, ses revenus, ses besoins essentiels, sa santé, son bien-être et sa capacité à conserver ses enfants. C'est un jeu de serpents et échelles, et les serpents sont plus nombreux et plus longs que les échelles.

Systèmes touchés : Aide sociale Protection de la jeunesse Programmes de logement social et d'hébergement pour les femmes ayant vécu de la VFG Santé, dépendances, santé mentale et mieux-être personnel Solutions de fortune et programmes de formation professionnelle inadéquats ou irréalistes en raison de l'âge ou d'autres circonstances de vie Services de garde scolaire

Autres facteurs connexes qui n'ont pas été spécifiquement mentionnés dans l'histoire :

Insécurité alimentaire, inaccessibilité des systèmes, problèmes de littératie, manque d'accès aux TI et à un ordinateur, et donc incapacité à recevoir certaines allocations et aides financières;

Racisme et discrimination de genre systémiques, oppression coloniale, pauvreté et désavantages intergénérationnels, effets néfastes des déterminants sociaux en matière de santé.



L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE QUI ACCOMPAGNE CETTE PARTICIPANTE A FOURNI :

Des relations de soutien :

Rencontres individuelles; important soutien émotionnel; aiguillage vers des services de halte-accueil; aide avec le nettoyage de son unité de refuge quand elle est devenue son « repaire de dépression » **Navigation des systèmes :**

- Accompagnement aux rendez-vous médicaux et avec la protection de la jeunesse
- Démarches pour qu'elle soit placée sur la liste prioritaire pour un logement; aide avec le dépôt exigé pour l'obtention d'un logement
- Aiguillage chaleureux vers un centre d'emploi local plutôt qu'un programme de métiers conçu pour des jeunes
- Inscription de ses enfants à une école du quartier en utilisant l'adresse de l'organisme bénéficiaire; transport des enfants à l'école par des bénévoles, afin de lui donner des moments de répit durant la journée et d'assurer une certaine stabilité pendant la semaine.

L'analyse de SLC a révélé qu'étant donné que ces multiples systèmes ne couvrent pas l'ensemble de la situation d'une personne, les organismes se trouvent à jouer le rôle vital d'intermédiaires entre les participant·es et les systèmes. Ils doivent composer avec des réglementations, les démêler et travailler fort pour que les femmes aient accès à des ressources et à des aides financières séparées et parfois opposées tout au long de leur parcours vers la stabilité et la sécurité.

Pour bien accomplir ce travail hautement spécialisé, ils doivent puiser dans le bassin de connaissances et d'expertise accumulées dans le dédale inextricable des politiques publiques et des institutions. Ils doivent constamment renouveler ces réserves afin de rester à l'affût des changements à l'écosystème et au contexte de vulnérabilité de la clientèle. Souvent, l'ampleur de cette démarche est ignorée ou n'est pas reconnue par d'autres parties prenantes de l'écosystème. Par exemple, la priorité accordée à des résultats mesurables peut faire que certains bailleurs de fonds ne voient pas combien de temps, d'efforts, d'expérience et de ressources supplémentaires sont nécessaires pour aider les participant·es à surmonter ces embûches et écueils nombreux et frustrants.

Comme nous l'avons vu en analysant les avoirs et les vulnérabilités organisationnels, les bénéficiaires eux-mêmes ont du mal à garder la tête hors de l'eau dans un environnement de plus en plus hostile où le financement par projets est instable, les réglementations sont

écrasantes, la documentation et la production de rapports demandent énormément d'efforts, le personnel est à bout de souffle et manque de moyens et les ressources et le temps sont insuffisants pour réaliser des activités de plaidoyer dans le secteur de la lutte contre la VFG. La bonne nouvelle, toutefois, c'est que puisque le contexte politique et institutionnel a été créé par des humains et change constamment, il peut être adapté pour mieux soutenir les femmes comme elles rebâtissent leur vie.

CONCLUSION

Les données et les apprentissages qu'a tirés SLC des trois phases du projet Rebâtir des vies de la Fondation canadienne des femmes font écho à ceux recueillis dans le cadre de notre revue de littérature et confirment que les 16 bénéficiaires de RV étaient probablement très représentatifs du secteur de la lutte contre la VFG au Canada. En reconnaissance des efforts qu'ils ont investis pour partager leur expérience et leurs réflexions avec l'équipe d'évaluation dans une période extrêmement difficile, nous avons inclus quelques-unes de leurs déclarations marquantes.

Les participant·es servi·es par les bénéficiaires continuent de travailler fort juste pour

« garder la tête hors de l'eau ». D'après le petit échantillon de la clientèle qui a contribué à la collecte de données, nous avons constaté que les participant·es ont observé une certaine amélioration dans leurs avoirs en prenant part aux programmes, et ce malgré la précarité accrue de leurs conditions de vie et de leurs moyens d'existence durant la pandémie. Cependant, les systèmes et les politiques ont continué de travailler contre les participant·es en les dépouillant de leurs avoirs et en les exposant, elles et leur famille, au danger. À cause de la pandémie, moins de personnes ont pu accéder aux programmes, surtout lorsque la communauté devait composer avec des mesures sanitaires changeantes et des restrictions d'accès importantes, comme ce fut le cas dans les réserves autochtones.

Les participant·es servi·es par les bénéficiaires continuent de travailler fort juste pour « garder la tête hors de l'eau ».

Cependant, les systèmes et les politiques ont continué de travailler contre les participant·es en les dépouillant de leurs avoirs et en les exposant, elles et leur famille, au danger.



On voit des personnes qui arrivent en crise plutôt que prêtes à surmonter leurs traumatismes. Les complexités de la COVID, [...] les participant·es désemparé·es et leurs expériences, [...] la présence constante des problèmes d'argent, de logement, d'emploi, de bien-être et de santé mentale, et puis les traumatismes qui restent à l'origine de tout ça. On a eu 231 incidents critiques l'an dernier (c.-à-d. des idées suicidaires ou des tentatives de suicide). Les [services provinciaux] étaient fermés pour la plus grande partie de la pandémie [...] On avait la responsabilité de nous assurer que les client·es survivaient. » (Bénéficiaire)

Les organismes bénéficiaires ont aussi travaillé très fort pour « garder la tête hors de l'eau » pendant et tout de suite après la pandémie, et ce en étant continuellement ralentis par de multiples difficultés en plus de celles qui étaient déjà présentes dans l'écosystème.

Les difficultés liées à l'embauche et à la rétention du personnel ont créé d'énormes complications dans la prestation des services et la pleine participation aux activités d'évaluation pour la majorité des bénéficiaires, une situation qui s'est poursuivie tout au long de la période de financement. Les bénéficiaires ont été amenés à dépendre des partenaires et des avoirs communautaires et à s'adapter aux réalités de la pandémie, qui avait exacerbé les nombreuses difficultés auxquelles eux-mêmes et les participant·es étaient déjà confronté·es. En essayant de composer avec une charge de travail accrue, une nouvelle complexité dans les soutiens nécessaires et des contraintes de temps, la plupart des bénéficiaires ont mentionné avoir eu à prioriser la santé mentale de leur personnel simplement pour survivre.

Les difficultés liées à l'embauche et à la rétention du personnel ont créé d'énormes complications dans la prestation des services et la pleine participation aux activités d'évaluation pour la majorité des bénéficiaires, une situation qui s'est poursuivie tout au long de la période de financement.



«

« Ça nous a pris 20 ans à nous doter des ressources pour que les [participant·es] nous fassent assez confiance pour rester. Trois ans [de financement Rebâtir des vies], c'est court [...] On essaie de poursuivre notre lancée et de s'appuyer sur cette confiance qu'on a travaillé d'arrache-pied pour bâtir. On veut être capables de faire de [ce programme] un programme principal de [notre organisme]. » (Bénéficiaire)

Dans ces circonstances, nous avons obtenu des résultats remarquables avec les participant·es. Mais l'engagement, la souplesse, la débrouillardise et la résilience dont les organismes font preuve masquent la véritable précarité du secteur de la lutte contre la VFG. Ils peinent à réaliser les tâches de planification et d'administration, et à participer à des projets comme celui-ci, en plus de leur travail quotidien en première ligne. Et tout cela, dans une période où il manque de personnel et où les besoins des gens en situation de VFG augmentent.

Ce que les organismes sont censés accomplir avec des moyens aussi limités et souvent faiblissants influence directement la manière dont le secteur de la lutte contre la VFG est perçu et apprécié, ce qui reflète tristement la stigmatisation et la sous-valorisation que vivent les personnes en situation de VFG. Les organismes doivent trouver ici et là des sources de financement irrégulières et incertaines pour fournir un continuum évolutif de services intégrés considérés depuis longtemps comme étant les plus efficaces, au moment même où les participant·es doivent rassembler le peu de ressources à leur disposition pour se bâtir une vie plus sûre et plus stable.





On cherche des sous partout pour pouvoir aider les femmes. À ce point-ci, on se tourne vers les ressources communautaires dans un acte de désespoir. On manque de tout et on aurait grand besoin de plus de personnel pour nous aider avec nos programmes. C'est fâchant parce que je ne sais pas comment on pourra financer nos activités quand le financement de RV va s'arrêter. » (Bénéficiaire)

Pendant ce temps, tous les bénéficiaires mènent leurs activités dans un contexte où les services et les ressources conçus pour soutenir les gens ont grandement besoin d'un examen rigoureux et d'une restructuration et d'ajustements de fond. Ce contexte complique la tâche des individus qui cherchent à rebâtir leur vie et frustre les efforts des organismes. C'est encore plus cruel pour les personnes dont les identités s'entrecroisent - des facteurs comme l'âge, le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap, le statut, etc. - et se combinent pour créer des obstacles supplémentaires, ce qui perpétue la pauvreté, le danger individuel, la surveillance exagérée et la criminalisation.

Ces organismes et leur clientèle se retrouvent dans une course de fond en plein cœur d'une tempête. À la fin du projet Rebâtir des vies, la question demeure : Qu'arrivera-t-il quand le financement prendra fin?

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Depuis plus de 20 ans, la Fondation canadienne des femmes s'efforce de bâtir et de renforcer des services accessibles aux personnes issues de la diversité ayant vécu de la VFG, et malgré cela, les bénéficiaires et les participant·es du projet Rebâtir des vies semblent confronté·es aux nombreuses difficultés que la Fondation rencontrait déjà au début de son travail. La pandémie est arrivée et, de façon assez commode, a révélé à quel point la santé du secteur de la lutte contre la VFG était précaire et combien il était urgent de s'en occuper.

La pandémie est arrivée et, de façon assez commode, a révélé à quel point la santé du secteur de la lutte contre la VFG était précaire et combien il était urgent de s'en occuper.



Vous trouverez ci-dessous des recommandations sur les meilleurs moyens pour la Fondation canadienne des femmes d'amplifier ce qu'elle a appris d'un petit groupe d'organismes pour amorcer une action concertée visant à susciter des changements positifs.

1. MILITER POUR DU FINANCEMENT DE BASE À LONG TERME, ADÉQUAT ET FLEXIBLE

Placer les changements à la culture et au système de financement à la tête des priorités et accroître les fonds octroyés pour qu'ils reflètent le véritable coût de ces services déterminants en matière de VFG. Transmettre le message à l'ensemble des parties prenantes et des acteur·trices de l'écosystème qu'en raison des contrats à court terme et des cycles de financement par projet, il est difficile, voire impossible, pour les organismes de subsister ou d'offrir à leur personnel talentueux et passionné le salaire et la sécurité d'emploi nécessaires pour l'atteinte de moyens d'existence durables. Communiquer clairement que le financement à court terme révèle un manque de vision. Il crée une économie fictive qui provoque souvent des pertes irréparables en ce qui a trait aux gens et à leur famille et à leurs moyens d'existence, de même qu'aux précieux avoirs organisationnels du secteur de la lutte contre la VFG dans toutes les catégories. Cette approche de financement continuera d'épuiser le secteur de la lutte contre la VFG et d'aggraver les conséquences sur la communauté. Quand même les organismes ne peuvent pas subsister, on finit aussi par perdre d'importants investissements dans des projets de traduction des connaissances comme celui-ci. Les organismes ont besoin de temps et de ressources pour réaliser des activités de plaidoyer afin de remédier aux profondes injustices socioéconomiques, sinon, à l'instar de leurs participant·es, ils continueront de se démener pour garder la tête hors de l'eau dans l'écosystème politique et institutionnel actuel.

Transmettre le message à l'ensemble des parties prenantes et des acteur·trices de l'écosystème qu'en raison des contrats à court terme et des cycles de financement par projet, il est difficile, voire impossible, pour les organismes de subsister ou d'offrir à leur personnel talentueux et passionné le salaire et la sécurité d'emploi nécessaires pour l'atteinte de moyens d'existence durables.

2. TIRER PARTI DU STATUT DE LA FONDATION CANADIENNE DES FEMMES POUR PROMOUVOIR ET ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'IMPORTANT TRAVAIL DES BÉNÉFICIAIRES

La Fondation canadienne des femmes pourrait tirer parti de son statut afin d'amplifier la visibilité des organismes et de leur travail en profitant de sa proximité avec les responsables politiques et de sa présence sur les médias sociaux. Elle pourrait également cerner et fournir des fonds pour créer une communauté de spécialistes pouvant répondre aux besoins émergents des bénéficiaires dans des domaines comme la diversité et l'inclusion, les services sensibles aux traumatismes, la formation continue sur les politiques, la rédaction de demandes de subvention et le développement de partenariats. Elle pourrait étendre ses secteurs d'impact pour appuyer les efforts liés à la littératie financière en finançant l'embauche de personnel de soutien pour accomplir ce travail auprès des participant·es.

La Fondation canadienne des femmes pourrait aussi appuyer les employé·es qui vivent des difficultés, comme de l'usure de compassion et de la précarité financière, en raison de leur travail. Elle pourrait militer de façon plus proactive en faveur d'une plus grande reconnaissance de la précieuse expertise du personnel et insister sur le fait qu'il est extrêmement important de disposer de ressources humaines. Les conséquences des écarts de salaire, à la fois au sein du secteur et entre les organisations publiques et celles à but non lucratif. Par conséquent, elle devrait poursuivre ses efforts visant à s'adapter aux besoins émergents des personnes issues de la diversité servies par le secteur de la lutte contre la VFG et stimuler l'impact de sa pertinence culturelle et de son leadership.

Elle pourrait également cerner et fournir des fonds pour créer une communauté de spécialistes pouvant répondre aux besoins émergents des bénéficiaires dans des domaines comme la diversité et l'inclusion, les services sensibles aux traumatismes, la formation continue sur les politiques, la rédaction de demandes de subvention et le développement de partenariats.

3. COMMENCER PAR DES ACTIONS UTILES POUR RENFORCER LES AVOIRS DES ORGANISMES ET CEUX DES PARTICIPANT·ES QU'ILS SOUTIENNENT

Militer en faveur de mesures efficaces pour assurer aux femmes ayant vécu de la VFG un accès convivial aux services et au soutien, dont : les droits de garde et de visite des enfants; une aide juridique améliorée en matière de justice pénale et de droit de l'immigration; de meilleurs services pour les personnes en situation de handicap; une sécurité de revenu et de statut accrue et un logement sûr, abordable et décent. Les investissements doivent se poursuivre de façon permanente afin de fournir aux personnes à risque de vivre de la VFG des issues de secours sécuritaires et de continuer d'offrir des programmes de prévention de la violence et des services sensibles aux traumatismes de qualité. Les organismes devront investir davantage dans les infrastructures physiques pour fournir aux participant·es des installations fiables et bien portantes dans leur communauté.

4. TISSER COLLECTIVEMENT DES RÉSEAUX SOLIDAIRES POUR RÉSISTER À L'ABANDON STRUCTUREL DES SURVIVANT·ES. ASSURER LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DU SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA VFG DANS L'ÉLABORATION DU LANGAGE SECTORIEL ET DES STRATÉGIES DE PLAIDOYER

Continuer de rassembler les voix des personnes ayant vécu de la VFG et du secteur, et militer de façon plus stratégique pour qu'elles se fassent entendre et comprendre par les acteur·trices influent·es de l'écosystème. Tout en faisant la promotion d'une analyse féministe comparative entre les genres plus, la Fondation canadienne des femmes doit continuer d'écouter les intervenant·es de première ligne.

Militer en faveur de mesures efficaces pour assurer aux femmes ayant vécu de la VFG un accès convivial aux services et au soutien, dont : les droits de garde et de visite des enfants; une aide juridique améliorée en matière de justice pénale et de droit de l'immigration; de meilleurs services pour les personnes en situation de handicap; une sécurité de revenu et de statut accrue et un logement sûr, abordable et décent.



On n'utilise pas le même langage que la Fondation canadienne des femmes, alors il y a tout un jargon qui est utilisé et qu'on a du mal à comprendre. Mais une fois qu'on nous explique les termes, on comprend qu'on connaît déjà les concepts. [Mais] "fondé sur le genre" et "féministe", on ne parle pas comme ça. »

Les praticien·nes de la lutte contre la VFG sont des communicateur·trices hors pair et ceux et celles qui connaissent le mieux les participant·es. Les bénéficiaires recommandent de *communiquer dans un vocabulaire familier pour que les gens n'aient pas du mal à "traduire" les mots utilisés dans les programmes et les services*. Plus le vocabulaire et la terminologie sont inaccessibles, plus les processus organisationnels peuvent se déresponsabiliser à l'égard des personnes qu'ils sont censés servir.

Utiliser un langage transparent et accessible est le meilleur moyen d'atteindre un public plus large et de sensibiliser les gens à la VFG.

Utiliser un langage transparent et accessible est le meilleur moyen d'atteindre un public plus large et de sensibiliser les gens à la VFG.

U Plus précisément, il devrait y avoir davantage d'efforts pour diffuser les connaissances sur la VFG elle-même et sur les réponses, les programmes et les formations qui existent pour les gens travaillant dans les systèmes faisant souvent affaire avec des personnes qui tentent de se sortir de la violence et de rebâtir leur vie, comme les systèmes de santé, juridiques et financiers.

5. CONTINUER D'ÉDUIQUER LES ACTEUR·TRICES CLÉS DE L'ÉCOSYSTÈME POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL SUR LE SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA VFG

Dans le cadre de la sensibilisation au secteur, les décideurs doivent en apprendre davantage sur les différentes manières dont la violence est vécue et sur les lacunes et les pièges rattachés aux services afin de susciter des changements politiques utiles. Plus précisément, il devrait y avoir davantage d'efforts pour diffuser les connaissances sur la VFG elle-même et sur les réponses, les programmes et les formations qui existent pour les gens travaillant dans les systèmes faisant souvent affaire avec des personnes qui tentent de se sortir de la violence et de rebâtir leur vie, comme les systèmes de santé, juridiques et financiers. Par exemple, ces professionnel·les doivent être informé·es sur les comportements coercitifs dans les relations et savoir comment s'assurer qu'une personne est entendue, crue et traitée avec le respect qu'elle mérite.

6. L'UTILISATION ACCRUE D'UN MODÈLE DE PHILANTHROPIE BASÉE SUR LA CONFIANCE

L'évaluation de RV a révélé que le secteur de la lutte contre la VFG est à bout de ressources, surtout depuis la pandémie. Des actions immédiates doivent être prises pour éviter que le secteur s'affaiblisse davantage, et toutes les conséquences tragiques que cela aurait sur les femmes qui vivent de la violence, leur famille et leur communauté. Notre analyse de l'écosystème politique et institutionnel nous amène à conclure que des modèles de financement plus flexibles et réactifs sont nécessaires de toute urgence; à la fois pour contourner le dédale des règlements actuel et pour permettre aux personnes les mieux informées sur les questions de VFG de diriger les ressources aux bons endroits en s'appuyant sur leur expérience et sur des stratégies qui ont fait leurs preuves. Par conséquent, nous recommandons à la Fondation canadienne des femmes de continuer à adopter ou à adapter les principes de la philanthropie basée sur la confiance, sur lesquels vous trouvez plus de renseignements ici : <https://www.trustbasedphilanthropy.org/>.

O Notre analyse de l'écosystème politique et institutionnel nous amène à conclure que des modèles de financement plus flexibles et réactifs sont nécessaires de toute urgence; à la fois pour contourner le dédale des règlements actuel et pour permettre aux personnes les mieux informées sur les questions de VFG de diriger les ressources aux bons endroits en s'appuyant sur leur expérience et sur des stratégies qui ont fait leurs preuves.

ANNEXE 2 : LES ACTIONS DES BÉNÉFICIAIRES POUR DÉVELOPPER LEURS AVOIRS

AVOIRS HUMAINS

liés aux ressources humaines, aux compétences et à la capacité de concevoir et de livrer des programmes (note moyenne des bénéficiaires de 7,6 sur 10 [N=16])

Étant demeurés résilients et optimistes tout au long de la pandémie, et ayant tiré parti de leurs avoirs existants, les bénéficiaires ont fait un travail absolument gigantesque pour continuer d'offrir des services de haute qualité malgré les multiples revers et épreuves. Tandis qu'ils ont continué de fournir des interventions d'urgence durant la deuxième année de la pandémie, les organismes ont cherché à rééquilibrer leurs priorités et à réintégrer dans leurs opérations les activités de sensibilisation du public, de prévention de la violence et de promotion de la justice sociale qu'ils avaient été forcés d'interrompre au plus fort de la crise. À la fin du premier confinement, les bénéficiaires se sont rapidement mobilisés pour planifier et lancer des approches et des programmes innovateurs en réponse au contexte changeant¹². Partout dans le secteur, les organismes ont fait preuve d'innovation concernant l'utilisation de nouvelles technologies, l'instauration du travail à domicile et en mode hybride et l'introduction de services de consultation à distance. Les bénéficiaires se sont efforcés de développer les capacités du personnel en renforçant ses compétences et en mettant au point de nouvelles manières d'élaborer des programmes d'intervention, de mobilisation et de capacité financière.

AVOIRS SOCIAUX

Relatifs aux réseaux et aux relations des organismes (note moyenne des bénéficiaires de 7,4 sur 10 [N=16])

Lorsque des signes indiquaient que les restrictions sanitaires seraient bientôt assouplies, les bénéficiaires se concentraient sur les prochaines étapes en vue de rebâtir leur réseau. Ils veulent prendre part à plus d'activités de partage des connaissances et des pratiques et des modèles de prestation efficaces, tout en encourageant davantage les projets de recherche locaux, et offrir de nouveaux types de formation au personnel. La participation à la communauté de pratique RV de la Fondation canadienne des femmes semble avoir insufflé

¹² La réponse à l'isolement grandissant des participant·es et à la montée de la violence conjugale a été un défi majeur.



Comprendre les besoins, les problèmes, les réussites et les échecs des organismes qui font un travail similaire dans d'autres régions du monde pourrait grandement améliorer l'innovation, l'influence et l'impact dans l'ensemble de nos organismes. » (Bénéficiaire)

chez les organismes un intérêt pour le développement de leur base de partenariats et la construction de nouvelles relations verticales et horizontales dans le but d'échanger des connaissances et de faciliter les efforts de plaidoyer collectifs¹³.

Les bénéficiaires voulaient en apprendre plus sur la mobilisation des parties prenantes en lien avec la COVID et s'impliquer dans la mise au point du plan de relance postpandémique pour s'assurer que de nouvelles formes de navigation et de prestation des services apporteraient des changements qui favoriseraient le pouvoir d'agir de leur clientèle. Recommencer à proposer des services en personne, comme de la consultation individuelle, des groupes de soutien par les pairs, des ateliers et du travail de groupe, tout en continuant d'offrir un modèle de travail hybride au personnel, font partie des changements mentionnés.

AVOIRS FINANCIERS

Relatifs aux finances et à la viabilité des organismes (note moyenne des bénéficiaires de 6,5 sur 10 [N=16])

Les bénéficiaires ont apprécié les réponses d'urgence des bailleurs de fonds qui ont reconnu la crise financière qui sévissait dans tout le système en raison de la pandémie, ainsi que le financement supplémentaire qu'ils ont offert et la plus grande flexibilité dont ils ont fait preuve pour les aider à subsister. Les projets futurs se concentrent maintenant sur les types d'interventions et de stratégies que plusieurs avaient nommés dans l'évaluation de leurs avoirs : une réponse planifiée plus sophistiquée pour professionnaliser leurs plans de collecte de fonds, de gestion financière et de durabilité.

¹³ De nombreux bénéficiaires ont exprimé le désir de développer leurs réseaux et leurs alliances verticalement (pour accroître l'efficacité des réseaux d'organismes à la mission semblable, en tant que copartenaires au service des femmes), de même qu'horizontalement (des stratégies pour s'étendre à l'échelle nationale et internationale avec des institutions, des gouvernements, des partenaires du secteur privé, etc.) afin d'avancer et de se rétablir de la pandémie.



« Les avoirs physiques et structurels doivent être : 1) en sécurité et protégés - notamment en ce qui concerne le personnel et les bâtiments, les véhicules, les données de la clientèle, l'accès aux renseignements sur notre organisme; 2) durables - ils doivent être entretenus pour assurer une durée de vie optimale. Cela peut se faire grâce à un suivi de l'inventaire et à une évaluation des

AVOIRS PHYSIQUES ET STRUCTURELS

Relatifs aux activités, à l'infrastructure et à l'équipement technologique (note moyenne des bénéficiaires de 7,6 sur 10 [N=16])

Les bénéficiaires ont cerné des manières de tirer parti des avoirs structurels en dédiant des fonds à l'acquisition de logiciels de gestion des données et de systèmes informatiques pour faire le suivi et planifier des investissements dans l'infrastructure. Ils ont également mis au point des stratégies pour déterminer comment utiliser les médias sociaux, les espaces de clavardage et la mise à jour des sites web à cet effet.

La pandémie a mis en évidence le besoin d'assurer une plus grande présence sur Internet (p. ex. sur les médias sociaux) et de disposer d'applications à distance et d'espaces de clavardage. Certain·es participant·es n'ont toujours pas accès à l'équipement technologique nécessaire pour recevoir les services (p. ex. une connexion à Internet). Les programmes doivent aussi résoudre les autres problèmes liés à la langue de service et à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

AVOIRS EN MATIÈRE D'IDENTITÉ ET DE MOTIVATION

RELATIFS AUX PERCEPTIONS, AUX POLITIQUES ET À LA CULTURE ET LA VISION DES ORGANISMES (NOTE MOYENNE DES BÉNÉFICIAIRES DE 6,6 SUR 10 [N=16])

Les bénéficiaires ont exprimé le désir de communiquer leur mission plus clairement. Ils ont présenté des plans pour améliorer leur identité par l'entremise de meilleures stratégies de communication afin de promouvoir leurs services et renforcer leur réseau et le soutien dans la communauté. Cependant, comme ils l'ont souligné, préserver l'anonymat et la vie privée de la clientèle tout en faisant la promotion de l'organisme peut représenter un défi.